

# **Le marché du travail des années 1990**

**par Garnett Picot\* et Andrew Heisz\*\***

**N° 148**

**11F0019MPE N° 148**

**ISSN : 1200-5231**

**ISBN : 0-662-84669-9**

Prix : 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail  
Bureau 24-F, Immeuble R.H. Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

\*Statistique Canada (613) 951-8214

\*\*Statistique Canada (613) 951-3748

Télécopieur : (613) 951-5403

Le présent document est disponible sur Internet ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)).

**Avril 2000**

Les vues exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Statistique Canada.

*Also available in English*

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## ***Table des matières***

Introduction.....	1
Pourquoi le marché du travail des années 1990 aurait-il dévié par rapport à celui des années 1980? .....	2
Résumé des résultats des années 1990 .....	3
Résultats macro-économiques.....	3
Résultats répartis .....	4
Partie A. Tendances macro-économiques .....	5
Emploi et chômage.....	5
L'augmentation du travail indépendant suggère-t-elle une variation fondamentale de la nature du travail?.....	5
Le taux d'activité, l'incidence et la durée du chômage .....	8
La baisse des résultats sur le marché du travail pour les travailleurs d'un niveau donné de capital humain .....	10
Embauche, roulement des travailleurs et durée de l'emploi.....	15
Les tendances de la stabilité de l'emploi, de l'embauche et de la mobilité de la main-d'œuvre dans l'ensemble semblent-elles indiquer un changement fondamental de la nature du travail?.....	15
Création et disparition d'emplois .....	17
Les preuves recueillies sur la disparition d'emplois et la rationalisation indiquent-elles un changement continu de la manière dont les entreprises gèrent leurs effectifs? .....	17
Si la productivité s'est accrue au même taux pendant les années 1990 que les années 1980, pourquoi y a-t-il eu un ralentissement du revenu? .....	19
Partie B : Résultats répartis : qui gagne et qui perd?.....	21
Gains relatifs .....	21
Réduction des gains réels chez les jeunes travailleurs, tout particulièrement les hommes.....	21
L'expérience sur le marché du travail des nouveaux immigrants ressemble à celle des jeunes entrants sur le marché du travail.....	23
Les gains relatifs des personnes plus instruites .....	24
Le rôle des changements technologiques .....	25
La position relative changeante des hommes et des femmes sur le marché du travail.....	25
Gains .....	26
Les indicateurs d'emploi chez les hommes et les femmes d'âge mûr.....	28
Inégalité salariale et faible revenu.....	29
Partie C : Résumé des conclusions et discussion.....	31
Références.....	39

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## ***RÉSUMÉ***

Nous avons généralement l'impression que le marché du travail des années 1990 a été unique. Il a été caractérisé par des notions comme « rationalisation », « révolution technologique », « économie fondée sur le savoir », « plus grande instabilité d'emploi », etc. Nous fournissons dans le présent document un aperçu détaillé du rendement du marché du travail pendant les années 1990, ainsi qu'une analyse de la façon dont il a dévié par rapport à celui des années 1980. Nous examinons ensuite si les faits qui se sont produits sont conformes à un grand nombre de croyances et d'explications courantes. Le document est axé a) sur les résultats **au niveau macro-économique**, et b) sur les résultats **répartis**. Dans les résultats macro-économiques, nous traitons des sujets suivants :

- La nature du travail a-t-elle changé radicalement pendant les années 1990?
- Y a-t-il eu un effet de crémaillère soutenu du chômage?
- Avons-nous été témoins d'une hausse de l'instabilité d'emploi et d'une augmentation des mises à pied?
- La rationalisation dans les entreprises a-t-elle progressé pendant les années 1990?
- Pourquoi y a-t-il eu un ralentissement de la croissance du revenu par habitant pendant les années 1990?
- Pour un travailleur ayant un certain capital humain, y a-t-il eu une détérioration des résultats sur le marché du travail?

Les résultats répartis ont retenu une bonne partie de l'attention sur le marché du travail pendant les années 1980 et 1990...qui gagne et qui perd. Les résultats répartis du marché du travail pendant les années 1990 qui sont traités dans le document comprennent entre autres les suivants :

- Les résultats pour les hommes et pour les femmes.
- Les changements dans les gains relatifs des personnes très instruites et l'inégalité salariale.
- Les tendances dans le taux de faible revenu.
- Les nouveaux résultats obtenus par de récents entrants sur le marché du travail, y compris les jeunes et les immigrants.
- La mesure dans laquelle les changements technologiques jouent un rôle important dans ces résultats.

Le document se termine par un examen du rendement global du marché du travail pendant les années 1990 comparativement à celui des années 1980.

**Mots clés :** marché du travail, gains, chômage, inégalité.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## ***Introduction***

L'économie des années 1990 a été caractérisée par des mots et des expressions à la mode tels que « rationalisation », « milieu de travail haute performance », « mondialisation accrue », « révolution technologique », « fin du travail » et « économie fondée sur le savoir ». Derrière la plupart de ces expressions se cachent des pressions technologiques et de la concurrence qui ont modifié radicalement les processus de production, les stratégies d'embauche et de gestion des entreprises à tel point qu'elles ont eu une incidence considérable et souvent négative sur le marché du travail. Voici certains des résultats associés à ce changement :

- La rationalisation et la disparition d'emplois, découlant de la nécessité de réduire les coûts et d'accroître l'utilisation de la technologie
- Les entreprises cherchent à accroître leur productivité en changeant leurs méthodes d'embauche et en ayant davantage recours à la technologie (tout particulièrement aux ordinateurs)
- Un changement fondamental dans la nature du travail, à mesure que les entreprises se tournent vers la sous-traitance et la main-d'œuvre à durée déterminée en raison de la concurrence accrue
- La hausse de la demande relative de personnel hautement spécialisé et instruit, étant donné la tendance à l'économie « fondée sur le savoir »
- Une plus grande instabilité de l'emploi, à mesure que les entreprises gèrent leurs effectifs d'une manière totalement différente
- L'inégalité salariale accrue, découlant des changements technologiques.

Néanmoins, outre le changement découlant de l'impact de la technologie et de la concurrence sur la demande de main-d'œuvre, des facteurs ont peut-être eu une incidence sur les résultats dans les années 1990, notamment : 1) une reprise économique faible, 2) les variations du côté offre, 3) l'évolution des institutions du marché du travail et 4) le changement dans la manière dont les entreprises organisent leurs effectifs. Nous savons bien peu de choses sur l'effet de chacune de ces dimensions pendant la dernière décennie. Le présent document contient une comparaison des principaux événements qui ont marqué le marché du travail pendant le cycle des années 1990 (jusqu'à maintenant) à ceux des années 1980. Le but premier est de mieux comprendre comment le marché des années 1990 a dévié par rapport à celui des années 1980. Tout particulièrement, nous nous attacherons aux résultats susmentionnés. Ces événements se sont-ils bel et bien produits et se sont-ils produits conformément aux notions décrites? Cependant, d'autres résultats importants ont défini le marché du travail des années 1990 et ils font partie de notre examen. Le document se divise en deux parties : 1) les résultats au niveau macro-économique et 2) les résultats répartis.

Bien des constatations présentées ici ont déjà été signalées. Le document contient de nouvelles données sur la création et la disparition d'emplois, de même que les résultats au niveau macro-économique (emploi, chômage, etc.) après avoir pris en compte l'augmentation fulgurante du capital humain des travailleurs canadiens. Au lieu de simplement passer en revue les principaux résultats, nous nous demandons dans quelle mesure les principaux événements correspondent aux notions répandues ayant trait au changement continu de la nature du travail.

## ***Pourquoi le marché du travail des années 1990 aurait-il dévié par rapport à celui des années 1980?***

Le marché du travail des années 1990 a été heurté de plein fouet par une multitude de forces économiques. Premièrement, on pense que les variations du côté demande associées aux échanges et à la technologie ont entraîné un changement structurel considérable du marché du travail. Cela fait partie de la notion de la transition vers une « économie fondée sur le savoir ». Deuxièmement, le facteur peut-être le plus important qui a influé sur les résultats du marché du travail dans les années 1990 a été la faiblesse de la demande globale. Le produit intérieur brut s'est accru à un taux annuel moyen de près de 3 % pendant les années 1980 (1980-1989), mais seulement de 1,8 % dans les années 1990 jusqu'à maintenant (1989-1998). Cette faiblesse de la croissance du PIB s'est de toute évidence répercutée sur la faiblesse de la croissance de l'emploi qui, à son tour, risque d'influer sur d'autres résultats, comme la transition vers le travail indépendant et l'affaissement des mouvements du marché du travail.

Troisièmement, le changement dans la manière dont les entreprises gèrent leurs effectifs a peut-être eu des répercussions sur le rendement du marché du travail. Selon Betcherman et Lowe (1997), les employeurs qui cherchent un nouveau modèle de gestion ont recours à six méthodes : l'intégration mondiale, les changements technologiques, les innovations dans l'organisation du travail, la rationalisation des affaires, la recherche de milieux de travail haute performance et de nouvelles formes de relations de travail. Jusqu'à ce jour, nous savons peu de choses sur l'étendue de la plupart de ces phénomènes dans les entreprises canadiennes, sans mentionner leur incidence sur les résultats sur le marché du travail<sup>1</sup>.

Quatrièmement, le côté offre du marché du travail a subi un changement en profondeur. Plus particulièrement, l'offre de travailleurs très instruits a augmenté considérablement et le nombre de travailleurs moins instruits a diminué. Cet accroissement rapide des titres scolaires chez les Canadiens comporte deux dimensions principales : le niveau d'instruction des femmes a augmenté d'une manière assez significative par rapport à celui des hommes; le niveau d'instruction des travailleurs d'expérience s'est accru par rapport aux plus jeunes. La structure des âges (expérience) du marché du travail a changé elle aussi. En moyenne, les travailleurs possèdent bien plus d'expérience dans les années 1990 que pendant les décennies précédentes. Le capital humain inhérent aux travailleurs canadiens s'est accru d'une manière considérable.

Cinquièmement, le paysage institutionnel est différent dans les années 1990. Les modifications apportées à l'AE pourraient influencer sur le chômage structurel, l'emploi et le revenu des Canadiens à faible revenu dans les années 1990 par rapport aux années 1980<sup>2</sup>. Les importantes

---

<sup>1</sup> Il n'existe tout simplement pas de données quantitatives qui permettent d'évaluer ces répercussions à grande échelle même si, avec l'entrée en vigueur de l'Enquête sur le lieu de travail et les employés de Statistique Canada en 1999, on espère que cette lacune sera comblée au moins en partie. Des enquêtes à plus petite échelle (p. ex., sur la technologie en milieu de travail, Betcherman et McMullen, 1986) et des études qualitatives sur l'interaction des technologies « dures » (investissement en capital) et des technologies « douces » (structures organisationnelles et pratiques de gestion des ressources humaines) ont été réalisées (p. ex., Osberg, Wein et Grude, 1995).

<sup>2</sup> Tout particulièrement, les modifications apportées au programme de l'AE pourraient avoir une incidence considérable sur le rendement du marché du travail. Sargent (1998) a construit un indice des obstacles à l'AE pour le Canada et a démontré que les obstacles à l'emploi incorporés dans le système d'AE ont diminué pendant

révisions apportées au système d'assistance sociale dans plusieurs provinces à la fin des années 1980 (élargissement) et au milieu des années 1990 (réduction) et l'instauration du système de prestations pour enfants par le gouvernement fédéral ont peut-être eu aussi une incidence sur les revenus et l'emploi des Canadiens à faible revenu. Il est probablement trop tôt pour évaluer l'incidence de ces modifications. Les taux du salaire minimum ont peu changé depuis le début des années 1980 mais le taux de syndicalisation a diminué quelque peu (Sargent, 1999). Le cadre institutionnel des années 1990 n'est pas celui des années 1980.

## ***Résumé des résultats des années 1990***

Une série de forces complexes ont eu une incidence sur le marché du travail des années 1990. Voici un résumé de quelques-uns des résultats les plus importants.

### ***Résultats macro-économiques***

1. Avec la faiblesse de la reprise économique, il y a eu un manque de création d'emplois en général mais, en particulier, peu d'emplois rémunérés à temps plein ont été créés dans les années 1990, du moins jusqu'à la croissance plus rapide à compter de 1998.
2. Les genres d'emplois créés ont beaucoup changé (tout particulièrement, plus de travail indépendant) mais il n'est pas certain que cela représente un changement continu de la nature du travail et la manière dont les entreprises engagent de la main-d'œuvre. Les recherches en cours ne sont pas concluantes à ce sujet.
3. La plus grande rationalisation pendant la reprise des années 1990 a compté pour beaucoup dans le ralentissement de la croissance de l'emploi mais il n'est pas certain qu'elle ait été induite par la concurrence et la technologie accrues, puisqu'elle a été constatée surtout dans les secteurs des services publics et de consommation.
4. Contrairement à ce que bien des personnes auraient pu le croire, la stabilité de l'emploi n'a pas reculé dans les années 1990, elle s'est peut-être même accrue, ce qui n'est pas nécessairement une bonne nouvelle parce qu'elle s'est accompagnée d'un marché du travail faible et de taux d'embauche et de démission peu élevés. La mobilité de la main-d'œuvre et la durée des emplois se sont comportées comme prévu dans un marché du travail faible.
5. La probabilité de mise à pied permanente n'a pas augmenté dans les années 1990 (du moins jusqu'en 1995) mais l'embauche a été entravée. Les entreprises se sont ajustées au ralentissement de la croissance de l'emploi davantage en embauchant moins qu'en mettant à pied des employés.
6. Les taux d'activité ont diminué, principalement chez les jeunes étudiants et en grande partie en raison de l'augmentation des inscriptions à des cours. Dans l'ensemble, le chômage s'est comporté à peu près de la même manière pendant les années 1990 que pendant la reprise des années 1980 en ce qui touche le taux, l'incidence et la durée. Il est demeuré à un niveau élevé sur le plan historique mais il ne semble guère y avoir eu d'augmentation continue du niveau dans les années 1990.
7. Le capital humain (niveau d'instruction et expérience) inhérent à la main-d'œuvre a augmenté considérablement pendant les années 1990 (et les années 1980) et, même si les résultats « relatifs » des travailleurs ayant plus ou moins de capital humain sur le marché du travail ont peu changé, il y a eu une détérioration marquée (dans le sens « absolu ») du

---

les années 1990 et que, en 1997, ils se situaient à peu près au même niveau que celui observé pendant la réforme apportée en 1971.

chômage et de la durée d'occupation d'un emploi pour les travailleurs d'un niveau donné de capital humain, tout particulièrement les hommes.

8. Même si la croissance de la productivité s'est accrue au même taux dans les années 1990 que dans les années 1980, la croissance du revenu national mesurée par le PIB/habitant a ralenti considérablement et les gains médians des familles ont peut-être même diminué. Pourquoi un ralentissement de la croissance du revenu sans changement de la croissance de la productivité? La réponse réside dans la faiblesse de la croissance de l'emploi et dans le rapport emploi/population.

### ***Résultats répartis***

1. Pendant les années 1980 et 1990, le niveau de scolarité relatif des divers groupes a subi une variation considérable, ce qui a peut-être eu une incidence sur les résultats relatifs des personnes plus âgées par rapport aux jeunes, et des jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes et aux hommes plus âgés.
2. Les gains réels des récents entrants sur le marché du travail, tout particulièrement les jeunes et les nouveaux immigrants de sexe masculin, ont connu une réduction continue (et peut-être ralentie), ce qui représente peut-être une tendance à la baisse continue des gains à vie de ces groupes.
3. Malgré les notions ayant trait à la transition vers l'économie fondée sur le savoir, il ne semble guère y avoir de fluctuation des résultats *relatifs* des personnes plus instruites par rapport aux moins instruites. Ce résultat est lié aux changements du côté offre.
4. Un tableau important dans les années 1990, auquel on a prêté relativement peu d'attention, est l'évolution des résultats relatifs sur le marché du travail des hommes et des femmes. Les résultats sur le marché du travail des femmes (gains, emploi, chômage) ont connu des améliorations significatives et ceux des hommes, une détérioration générale. Les tendances globales masquent souvent cette tendance sous-jacente et l'annulation du marché du travail des années 1990. Les changements du côté offre peuvent expliquer en partie cette variation mais d'autres facteurs sont probablement en cause.
5. Même s'il n'y a eu qu'une légère augmentation de l'inégalité salariale *entre individus* dans les années 1990, cette inégalité a augmenté pour les hommes et non pour les femmes. Peut-être plus important du point de vue du bien-être, l'inégalité salariale des familles s'est accrue. De même, le taux de faible revenu a augmenté d'une façon imprévue pendant la reprise du milieu des années 1990, constituant les premiers signes d'une telle hausse « structurelle » pendant les années 1980 et 1990.

Même si les changements technologiques ont fait augmenter la demande de main-d'œuvre très spécialisée, cette demande a été compensée par des variations du côté offre. La technologie joue peut-être un rôle moins important dans d'autres résultats répartis. Il est peu probable que les changements technologiques soient une explication plausible des nombreux résultats des années 1990, notamment (1) la réduction des gains réels des récents entrants sur le marché du travail (principalement des hommes), (2) l'augmentation de l'inégalité salariale des hommes mais la stabilité de l'inégalité des femmes et l'augmentation de l'inégalité salariale des familles et (3) l'amélioration de la situation des femmes et la détérioration des résultats pour les hommes. Ces phénomènes sont peut-être davantage liés aux facteurs du côté offre qu'aux facteurs institutionnels. Néanmoins, il est étonnant de constater que nous savons si peu de choses sur les causes sous-jacentes de nombre de ces résultats répartis. Il reste bien des mystères. Le marché du travail des

années 1990 a été différent de celui des années 1980 pour une multitude de dimensions, dont bon nombre sont énumérées ci-dessus. Il faut un programme de recherche dans plusieurs domaines qui s'attarde à ces causes sous-jacentes.

## ***Partie A. Tendances macro-économiques***

### ***Emploi et chômage***

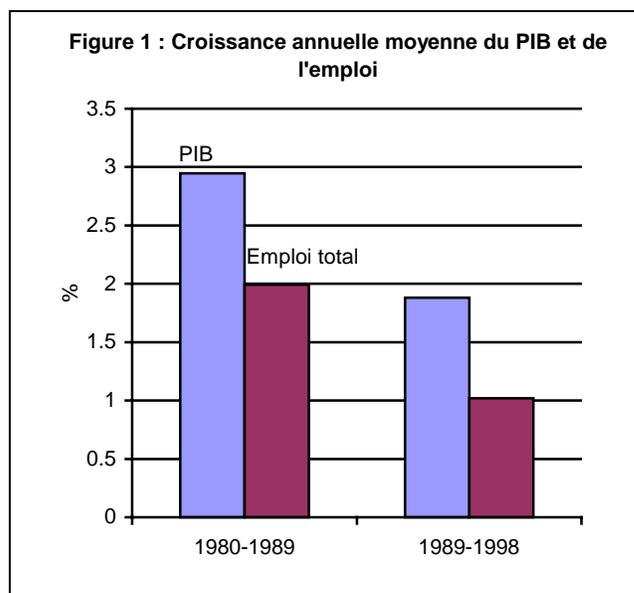
#### ***L'augmentation du travail indépendant suggère-t-elle une variation fondamentale de la nature du travail?***

Si nous recherchions une variation fondamentale de la nature du travail entre les années 1980 et les années 1990, peut-être la tendance macro-économique la plus considérable serait-elle l'augmentation du travail indépendant et la faiblesse de l'expansion des emplois rémunérés à temps plein pendant ce cycle. La croissance totale de l'emploi a été très faible pendant les années 1990 par rapport aux années 1980 et elle est survenue dans un environnement où la croissance du PIB a été lente (figure 1). Les gains traditionnels des emplois rémunérés à temps plein ont été remplacés sur le marché du travail des années 1990 en grande partie par le travail indépendant pour son compte (figure 2). Pendant le cycle des années 1990 jusqu'à maintenant (de 1989 à 1998)<sup>3</sup>, les emplois rémunérés à temps plein ont représenté seulement 18 % de la création nette de tous les emplois au Canada. Pendant le cycle des années 1980, le taux était de 58 % et, aux États-Unis pendant les années 1990, il était de 75 % (figures 3 et 4). Le travail indépendant<sup>4</sup> représentait environ 58 % de la fluctuation nette pendant les années 1990, seulement 18 % pendant les années 1980 et 6 % aux États-Unis pendant les années 1990. La vigueur de la création de travail indépendant a varié d'une année à l'autre mais elle est demeurée forte jusqu'à la fin de la période (figure 2).

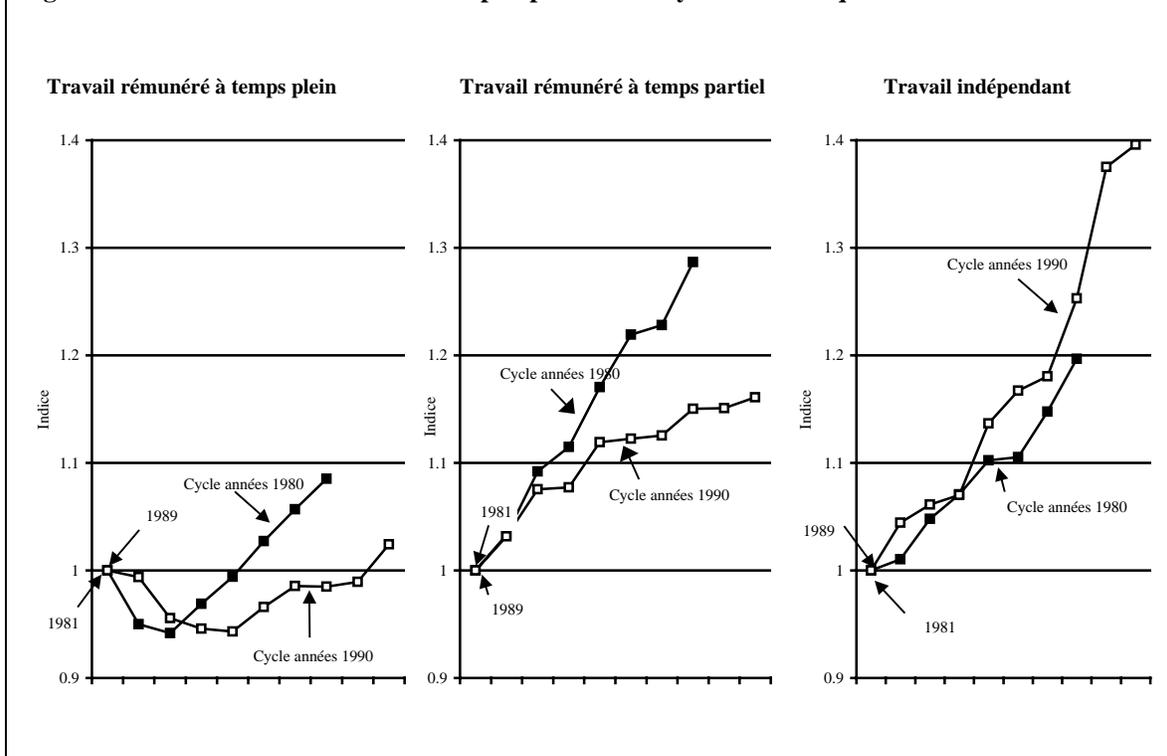
---

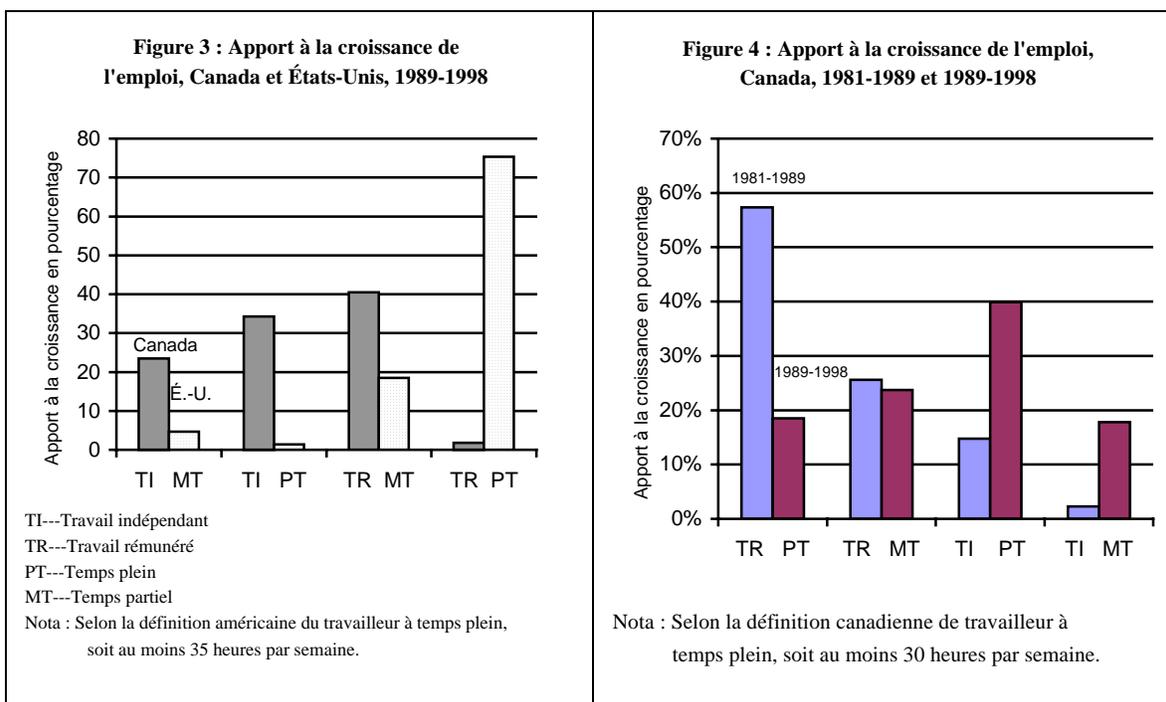
<sup>3</sup> Notre analyse porte principalement sur 1981-1989 et 1989-1998. Du point de vue annuel, 1981 et 1989 ont été les années où le rendement du marché du travail a atteint un sommet. Par ailleurs, lorsque nous comparons les décennies, nous nous attardons aux années qui sont comparables. Les récessions se sont terminées en 1982 et 1992 et nous comparons les années qui sont réparties d'une façon égale dans le temps à partir de ces années. Par exemple, nous comparons 1998 et 1988.

<sup>4</sup> Le travail indépendant n'est pas mesuré d'une manière comparable dans les statistiques officielles du Canada et des États-Unis. Aux États-Unis, les travailleurs indépendants constitués en société sont exclus alors qu'ils sont inclus au Canada. Ici, nous rendons ces données comparables.



**Figure 2 : Indice de la croissance de l'emploi pendant les cycles économiques des années 1980 et 1990**





Mais s'agit-il d'une variation fondamentale de la nature du travail au Canada? Est-ce une manifestation d'un changement fondamental de la manière dont les entreprises engagent de la main-d'œuvre, qui entraîne un accroissement du travail atypique ou à durée déterminée? Il est probablement trop tôt pour répondre à ces questions. L'OCDE avance que, à long terme, la mesure dans laquelle la croissance du travail indépendant au Canada l'a emporté sur l'emploi rémunéré est très liée au ralentissement du marché du travail (la différence entre le chômage structurel et réel) (OCDE, 1998). Comme le chômage structurel a diminué dans les années 1990 (Sargent, 1999) et que le taux de chômage global est plus ou moins au même niveau, le ralentissement du marché du travail a augmenté, ce qui a poussé un plus grand nombre de travailleurs à se tourner vers le travail indépendant.

Mais il y a d'autres possibilités. Des preuves convaincantes recueillies à ce jour donnent à penser qu'il y a peu de corrélation entre la conjoncture économique à court terme (établie de façon approximative par le taux de chômage ou le taux d'emploi rémunéré à temps plein) et la tendance au travail indépendant enregistrée pendant le cycle économique (Blanchflower et Oswald, 1998; Lin, Picot et Yates, 1999). Pendant le cycle, les travailleurs au Canada ne sont pas de plus en plus « poussés » vers le travail indépendant par la détérioration de la conjoncture économique. Néanmoins, sur une plus longue période où le taux de chômage est constamment élevé et où le marché du travail connaît un ralentissement accru, l'hypothèse de la « poussée » a peut-être plus de poids.

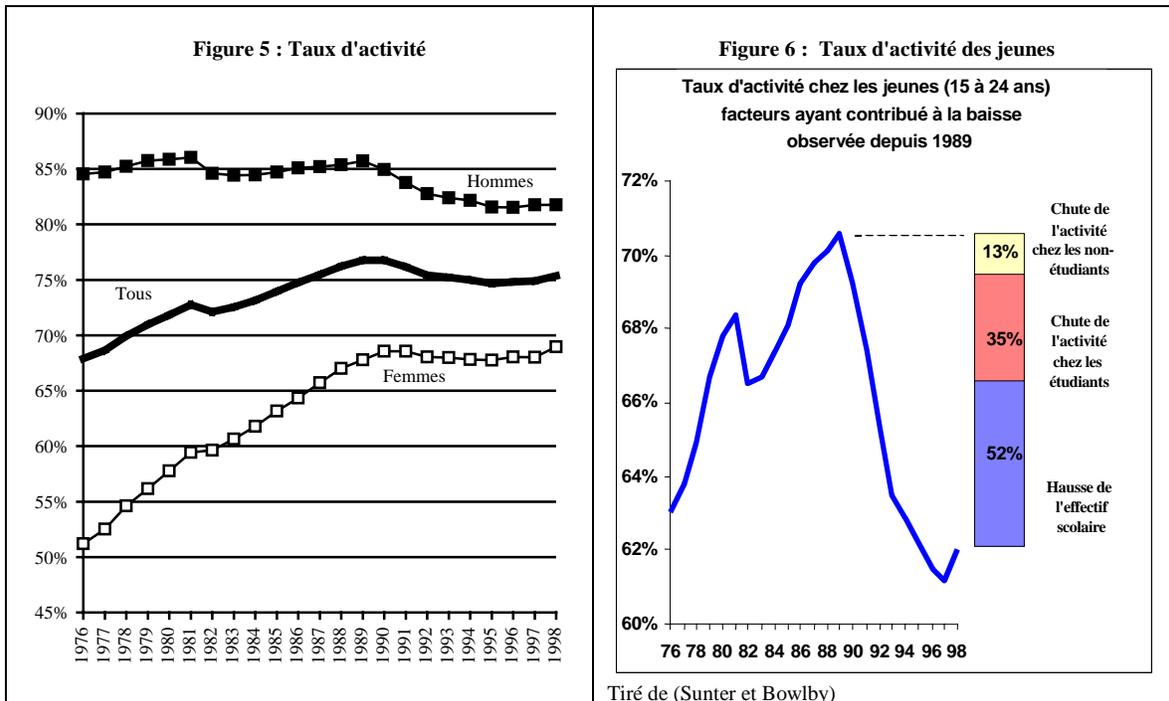
Mais, si cette tendance représente une variation fondamentale de la nature du travail, pourquoi n'a-t-elle pas été observée aux États-Unis où les pressions de la concurrence ont vraisemblablement été semblables? Selon une étude, les différences dans la croissance des taux d'impôt personnel peuvent être une des principales raisons qui explique l'écart entre le Canada et les États-Unis (Schuetze, 1998). D'autres facteurs possibles que les études réalisées à ce jour n'ont pas pris en compte comprennent les différences dans la croissance des cotisations sociales et l'incidence du financement des soins de santé aux États-Unis. Les travailleurs américains sont

fortement poussés à occuper un emploi rémunéré puisque leur assurance-maladie est financée de cette manière.

Les raisons de l'augmentation du travail indépendant au Canada dans les années 1990 et les raisons pour lesquelles cette hausse a été observée au Canada et non aux États-Unis demeurent des mystères. Les différences entre les institutions des deux pays peuvent entraîner une variation fondamentale de la nature du travail, qui se manifeste de façons différentes dans chacun des pays. Par ailleurs, peut-être que la faible reprise économique des années 1990 au Canada a entraîné ce phénomène et qu'il s'inversera de lui-même. Il faut faire plus de recherche à ce sujet.

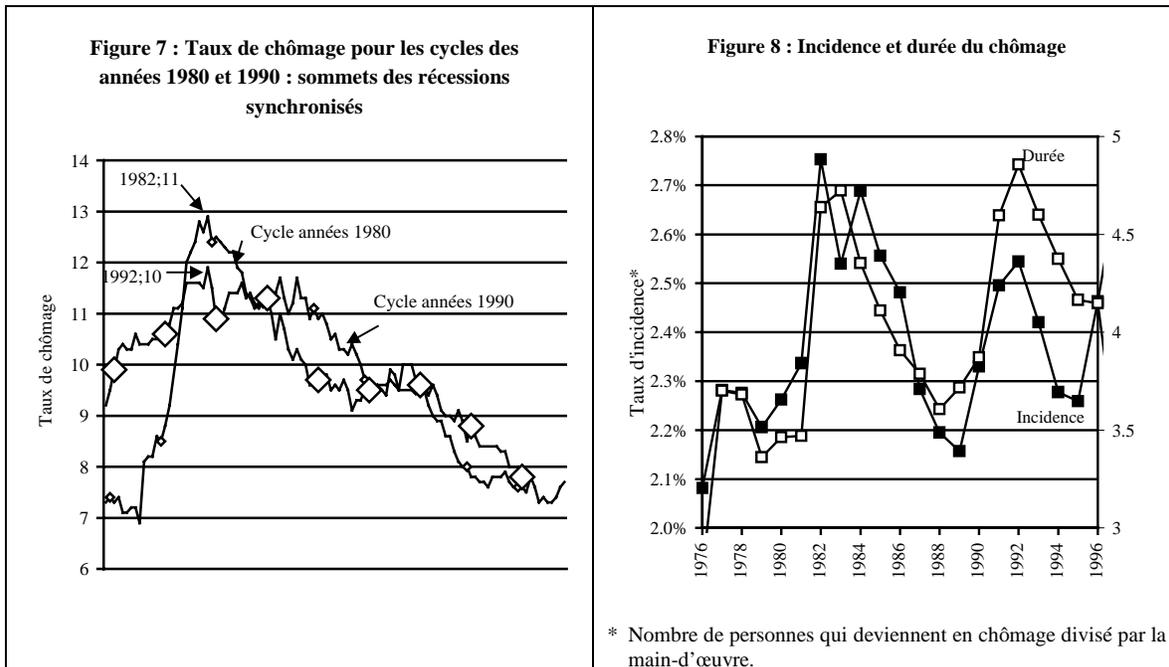
### ***Le taux d'activité, l'incidence et la durée du chômage***

Le taux d'activité global ne s'est pas pleinement rétabli à la suite de la baisse enregistrée au début des années 1990 et en raison de la faible croissance de l'emploi, il est demeuré faible pendant les années 1990 (figure 5). Selon des études, une bonne partie de cette faiblesse est attribuable à des baisses chez les jeunes travailleurs et les hommes plus âgés. Par exemple, l'insuffisance de l'activité en 1998 est calculée à l'aide d'une version mise à jour de Sunter et Bowlby (1998). Cette insuffisance est la différence entre les valeurs observées et les valeurs prévues si les taux de la crête du dernier cycle économique, soit 1989, sont appliqués. Quarante et un pour cent de l'insuffisance a été enregistré chez les jeunes *hommes*, 30 % chez les jeunes femmes et 31 % chez les hommes de plus de 55 ans. Plus de 70 % de l'insuffisance globale a été enregistrée chez les jeunes et une bonne partie est attribuable au taux à la baisse chez les étudiants et à la tendance accrue des étudiants à poursuivre leurs études (figure 6) (Jennings, 1997; Sunter et Bowlby, 1998). Ces taux d'activité réduits chez les jeunes sont probablement liés à la détérioration des possibilités d'emploi et à la croyance voulant qu'il faut avoir un niveau d'instruction plus élevé pour être concurrentiel sur le marché du travail (ce dernier point pourrait entraîner des résultats positifs). Même si, dans l'ensemble, il y a eu peu de changements chez les travailleurs d'âge mûr, cela a masqué la détérioration chez les hommes et les améliorations chez les femmes. Parmi les personnes de 25 à 54 ans, le taux d'activité était 36 % moins élevé en 1998 que le taux prévu (selon les modèles de 1989) chez les hommes et 37 % plus élevé chez les femmes.



Avec un taux d'activité quelque peu « entravé », le taux de chômage a reculé à peu près au même taux pendant la reprise des années 1990 que pendant les années 1980, même s'il est demeuré élevé plus longtemps pendant les années 1990 que pendant la récession des années 1980 (figure 7). En utilisant une technique décrite par Corak et Heisz (1996) pour calculer l'incidence et la durée prévue des périodes terminées de chômage, nous observons que la durée est à peine plus élevée et l'incidence quelque peu inférieure dans les années 1990 (comparativement aux années 1980); il n'y a pas de changement important pour l'une ou l'autre des composantes du chômage (figure 8)<sup>5</sup>. Il ne semble guère que le niveau de chômage ait augmenté pendant le cycle des années 1990 par rapport à celui des années 1980 même si, sur le plan historique, le chômage était élevé pendant ces deux cycles.

<sup>5</sup> Comme le signale Sargent (1999), les données sur les périodes de chômage non terminées tirées de l'Enquête sur la population active révèlent une augmentation plus forte de la durée du chômage entre les cycles des années 1980 et 1990. La différence tient à des méthodologies sous-jacentes. La méthode employée ici permet de calculer la durée prévue des nouvelles périodes, et l'EPA contient les durées de toutes les périodes existantes. La dernière méthode comporte un suréchantillonnage des longues périodes et entraîne donc un biais par excès de la durée. En outre, un léger changement dans la durée moyenne d'une nouvelle période peut se traduire par un changement plus important dans la durée moyenne des périodes en cours, car le bassin de chômeurs se compose davantage de travailleurs qui connaissent alors de longues périodes de chômage. De 1994 à 1996, la période moyenne de chômage était de 4,1 mois contre 4,0 mois une décennie auparavant. Dans l'intervalle, la durée moyenne de la période où des travailleurs (échantillonnés à un moment donné) ont été en chômage a augmenté de 4,9 à 5,7 mois. Ainsi, même si la proportion de nouvelles périodes de chômage qui se transforment en de longues périodes n'est pas sensiblement plus élevée dans les années 1990, à n'importe quel moment le travailleur moyen qui est en chômage est plus susceptible de se trouver dans une longue période.



***La baisse des résultats sur le marché du travail pour les travailleurs d'un niveau donné de capital humain***

Une variation remarquable du côté offre dans la qualité des travailleurs a été enregistrée dans les années 1980 et 1990. Le capital humain inhérent à la main-d'œuvre, tant au chapitre du niveau d'instruction que de l'expérience, s'est accru. La croissance rapide du niveau de scolarité des travailleurs en particulier a été mentionnée par de nombreux chercheurs (p. ex., Riddell, 1995). Le nombre de diplômés s'est accru à un taux annuel moyen de 5,4 % depuis le milieu des années 1970 (tableau 1) tandis que le taux de travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou moins est demeuré constant. Le résultat net est que la part du marché du travail occupée par les diplômés universitaires est passée d'environ 10 % en 1976 à 18 % en 1998<sup>6</sup> (tableau 2). Les niveaux d'expérience (établis de façon approximative par âge) de la main-d'œuvre ont changé presque aussi rapidement. Le nombre de travailleurs d'âge mûr (de 45 à 54 ans) a augmenté de 4,8 % par année dans les années 1990 alors que le nombre de travailleurs ayant moins d'expérience (âgés de moins de 35 ans) a été ramené à environ 1,1 % par année.

<sup>6</sup> En raison d'un changement apporté à la classification du niveau d'instruction dans l'EPA en 1989, il est difficile de faire des comparaisons avant et après cette année. Néanmoins, une estimation des diplômés après 1989 est biaisée à la baisse comparativement aux diplômés d'avant 1989.

**Tableau 1 : Fluctuations de la composition démographique de la main-d'œuvre**

	Taux de croissance annuel moyen			
	1976-1980	1981-1989	1991-1998	1976-1998*
(croissance en pourcentage)				
<b>Hommes</b>				
Niveau de scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins	2,8	-0,6	-2,0	-0,5
Études postsecondaires mais moins qu'universitaires	-0,7	4,6	3,0	3,0
Université ou plus	4,7	4,2	3,9	4,2
Âge				
15 à 24	2,6	-1,7	-1,2	-0,7
25 à 34	2,9	1,8	-1,3	0,8
35 à 44	2,8	3,7	2,3	3,0
45 à 54	0,4	1,1	4,1	2,1
55 à 64	1,7	0,0	0,2	0,5
<b>Femmes</b>				
Niveau de scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins	5,4	0,7	-2,1	0,5
Études postsecondaires mais moins qu'universitaires	2,3	6,2	3,6	4,5
Université ou plus	9,8	8,2	5,9	7,6
Âge				
15 à 24	3,5	-1,2	-1,1	-0,3
25 à 34	7,5	4,0	-0,9	2,8
35 à 44	6,5	6,8	2,6	5,1
45 à 54	2,7	3,8	5,5	4,2
55 à 64	4,0	1,4	2,1	2,2
<b>Hommes et femmes</b>				
Niveau de scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins	3,8	-0,1	-2,0	-0,1
Études postsecondaires mais moins qu'universitaires	0,6	5,4	3,3	3,7
Université ou plus	6,2	5,7	4,9	5,4
Âge				
15 à 24	3,0	-1,5	-1,2	-0,5
25 à 34	4,6	2,7	-1,1	1,6
35 à 44	4,1	4,9	2,4	3,8
45 à 54	1,2	2,2	4,8	3,0
55 à 64	2,5	0,5	0,9	1,0

\* exclut 1990

**Tableau 2 : Main-d'œuvre par niveau de scolarité**

	1976	1981	1989	1990	1998
Hommes	(fraction du total)				
Niveau de scolarité					
Diplôme d'études secondaires ou moins	0,68	0,68	0,60	0,51	0,41
Études postsecondaires mais moins qu'universitaires	0,21	0,19	0,25	0,34	0,41
Université ou plus	0,11	0,12	0,16	0,15	0,18
Total hommes	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Femmes					
Niveau de scolarité					
Diplôme d'études secondaires ou moins	0,67	0,67	0,56	0,50	0,38
Études postsecondaires mais moins qu'universitaires	0,25	0,24	0,30	0,37	0,44
Université ou plus	0,07	0,09	0,14	0,13	0,18
Total femmes	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Hommes et femmes					
Niveau de scolarité					
Diplôme d'études secondaires ou moins	0,68	0,68	0,58	0,51	0,39
Études postsecondaires mais moins qu'universitaires	0,22	0,21	0,27	0,36	0,42
Université ou plus	0,10	0,11	0,15	0,14	0,18
Total	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

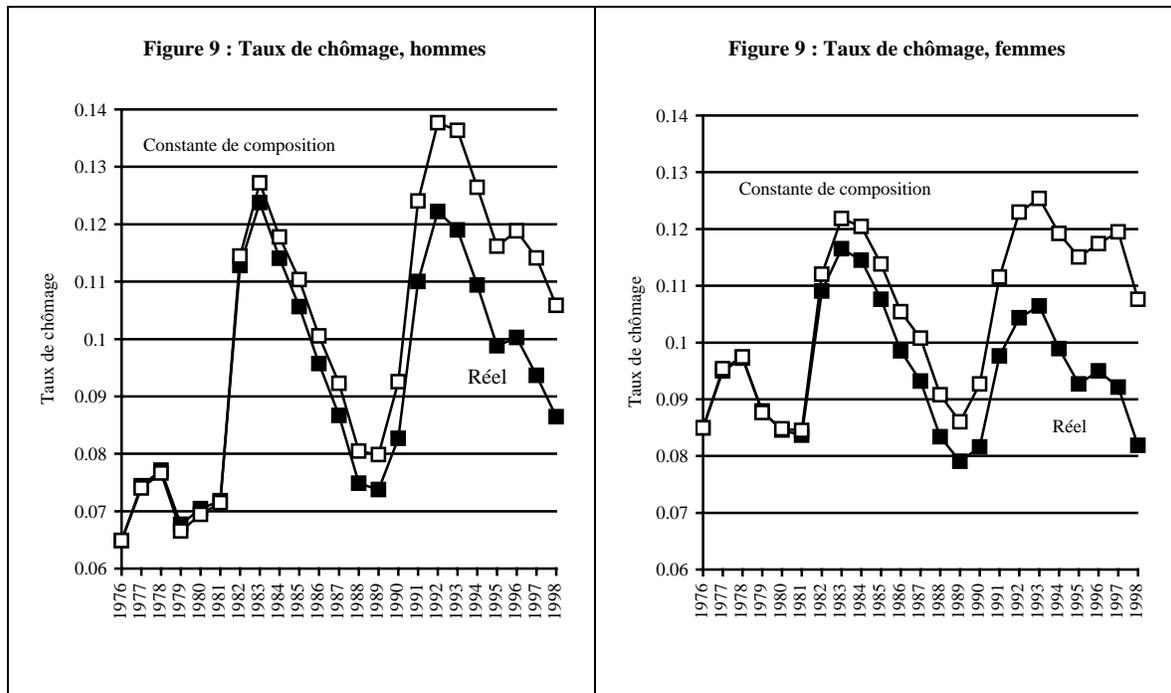
Nota : Comme les catégories de niveau de scolarité avant 1989 ne peuvent être comparées à celles d'après 1989, nous incluons 1989 et 1990 pour donner une idée de la différence

Pour évaluer le rendement du marché du travail du point de vue des travailleurs, il faudrait savoir comment le marché s'en est tiré pour un niveau donné du capital humain. Le taux de chômage a-t-il augmenté chez les travailleurs d'un niveau d'expérience et d'instruction donné? Que dire de la probabilité d'occuper un emploi? Les statistiques globales sur l'emploi et le chômage masquent les réponses à ces questions puisqu'elles ne tiennent pas compte de la modification de la composition. Ainsi, nous calculons les taux de chômage, d'emploi rémunéré par rapport à la population et d'activité ajustés qui représentent l'incidence des modifications apportées à la composition de la main-d'œuvre<sup>7</sup>. Ces taux ajustés indiquent la situation des travailleurs sur le marché du travail avec un niveau représentatif du capital humain.

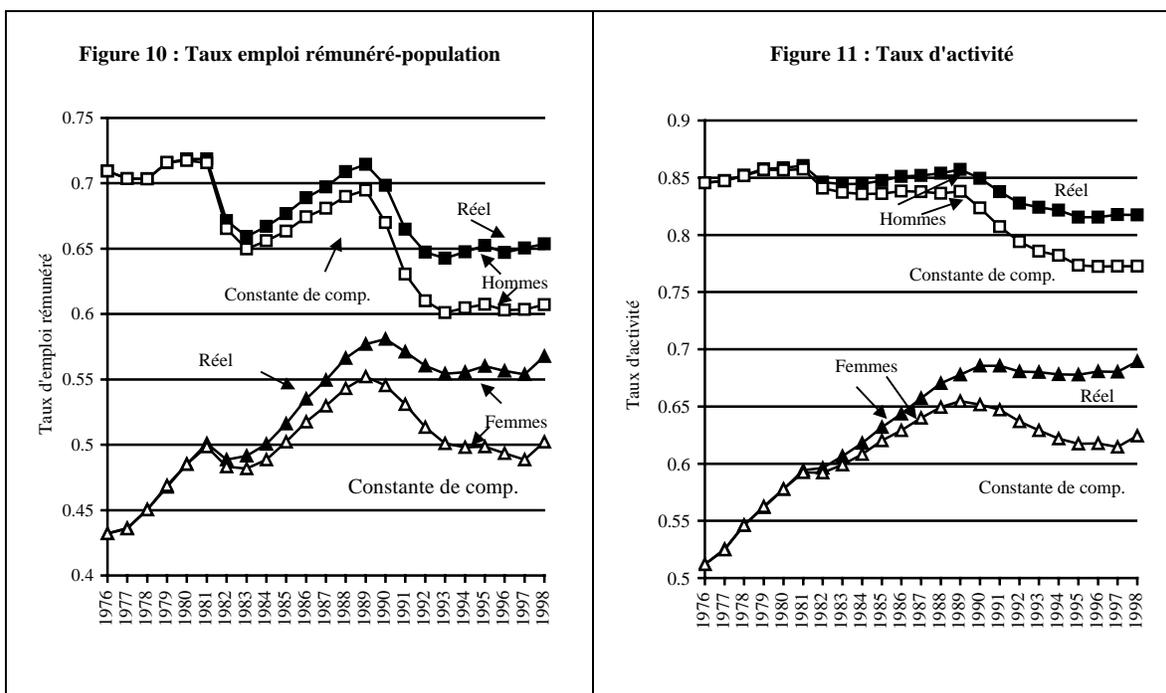
<sup>7</sup> À titre d'exemple, examinons le taux de chômage

$$UR_t \equiv \sum_{i=1}^{30} s_{it} UR_{it}$$

Commençons par les résultats des *hommes*. Le rendement du marché du travail pour un travailleur de sexe masculin d'un niveau représentatif du capital humain s'est détérioré considérablement entre les années 1980 et les années 1990. Entre 1988 et 1998, le taux d'activité a baissé de 8 %, le taux de chômage a augmenté de 2 points de pourcentage et la proportion des travailleurs a diminué de 8 points de pourcentage (figures 9 à 11). En général, cette détérioration n'était pas exceptionnelle à un groupe particulier... jeunes, âgés, plus ou moins instruits. Elle a été observée pour tous les groupes d'âge (annexe, figures 1 à 3). Sa gravité a été plus marquée chez les hommes ayant plus d'expérience et d'instruction, groupe qui devrait tirer avantage d'une variation de la demande de main-d'œuvre qui a favorisé les personnes ayant un meilleur capital humain.



Le taux de chômage (UR) au moment t est égal à la somme pondérée des taux de chômage propres à un groupe dans cette période ( $UR_i$ ) où les poids sont égaux à la part de la main-d'œuvre que représente le groupe i ( $s_i$ ). Les fluctuations du taux de chômage sont donc dérivées des modifications qu'a subies la composition de la main-d'œuvre et des fluctuations des taux de chômage propres à un groupe. En gardant  $s_{it}$  constant au niveau  $t=1$ , nous pouvons construire un taux de chômage *rajusté* qui exerce un contrôle sur les modifications de la composition du capital humain de la main-d'œuvre. Nous définissons 30 sous-groupes démographiques (i) stratifiés par âge (5 groupes), niveau de scolarité (3 groupes) et sexe. La modification apportée à la classification des niveaux de scolarité dans l'EPA en 1989 nous oblige à faire preuve de prudence quand nous comparons les données postérieures à 1989 avec celles des années antérieures. Cela ne devrait pas influencer beaucoup sur nos résultats, puisque nous avons recours à des taux dans nos analyses. Les modifications apportées à la classification ont une incidence sur le niveau, disons, du chômage (U) à certains degrés. Mais ils influent sur le niveau de la main-d'œuvre à certains degrés d'une manière semblable. Ainsi, lorsque nous calculons le taux (U/LF), les changements ont tendance à s'annuler, laissant le taux intouché même si les niveaux du numérateur et du dénominateur sont touchés de façon probablement semblable. L'inspection visuelle des données chronologiques donne à penser qu'il y a eu une « annulation », les changements entre 1989 et 1990 semblant découler uniquement de facteurs cycliques et non des modifications apportées au système de classification. Néanmoins, nous avons ajusté les données postérieures à 1989 pour tester la sensibilité de nos résultats à cette hypothèse. Nous avons découvert que, s'ils sont touchés, nos résultats en sont d'autant plus forts. Dans cette étude, nous présentons uniquement les résultats non ajustés.



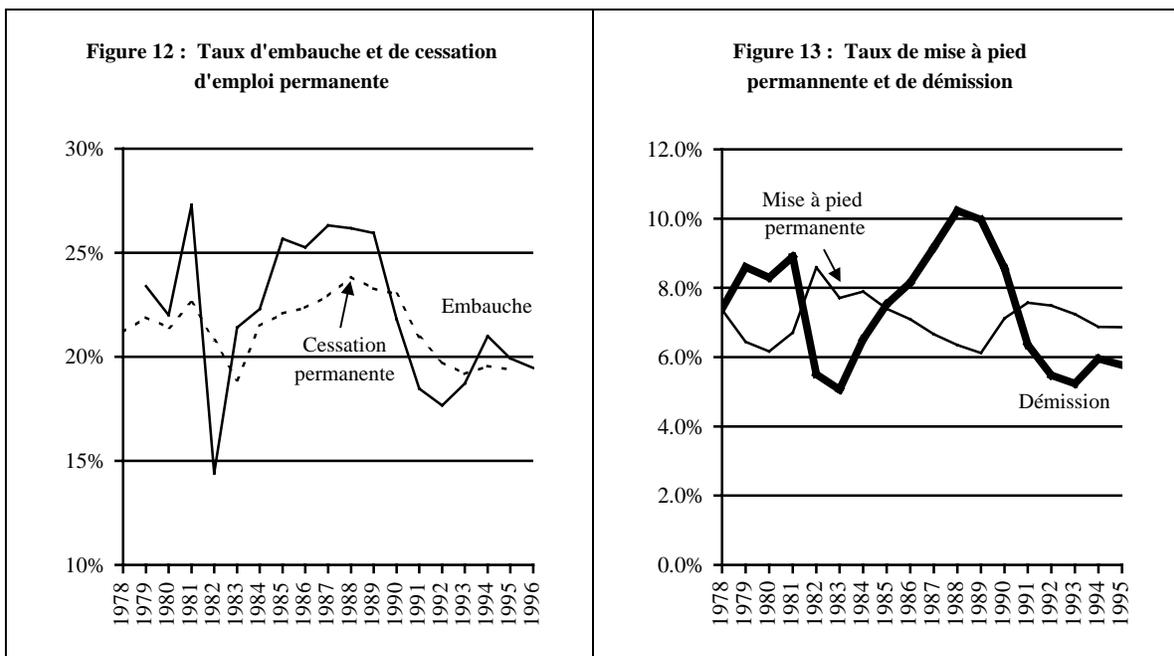
Pour une travailleuse d'un niveau représentatif du capital humain (instruction et expérience), l'activité a diminué de 2,5 points, le chômage a augmenté de 1,6 point de pourcentage et le taux d'emploi rémunéré a baissé de 4 points de pourcentage, réduction considérable mais moins grande que celle des hommes. Cette détérioration des résultats sur le marché du travail a-t-elle été observée pour tous les groupes d'âge/instruction? Les résultats sur le marché du travail présentés ici pour les femmes d'âge mûr ayant fait des études universitaires ont peu changé, ce qui concorde avec les conclusions de Finnie (1998) sur les résultats des diplômés universitaires et est contradictoire avec les résultats des hommes, ceux d'âge mûr et les plus instruits ayant enregistré des baisses importantes. Chez les femmes, les très jeunes travailleuses et les travailleuses plus âgées ont été les plus touchées d'une façon négative (annexe, figures 1 à 3).

En bref, même si les tendances du chômage dans les années 1990 ont ressemblé à celles des années 1980, pour un travailleur d'un niveau d'instruction et d'expérience donné, le taux de chômage a augmenté et la probabilité d'occuper un emploi a été limitée.

## **Embauche, roulement des travailleurs et durée de l'emploi**

**Les tendances de la stabilité de l'emploi, de l'embauche et de la mobilité de la main-d'œuvre dans l'ensemble semblent-elles indiquer un changement fondamental de la nature du travail?**

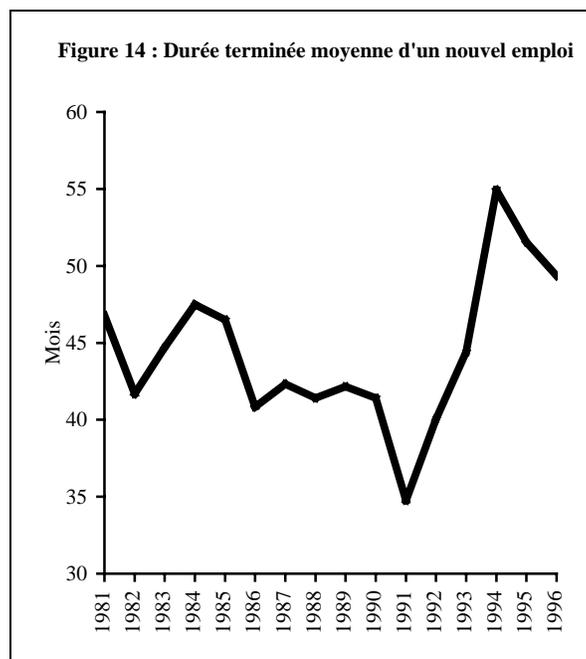
Le tableau des années 1990 en ce qui touche les mouvements de la main-d'œuvre semble être relativement simple, du moins jusqu'au milieu des années 1990<sup>8</sup>, période marquant la fin des données disponibles. Les employeurs ont réagi à la croissance entravée de l'emploi rémunéré davantage en embauchant moins qu'en mettant à pied des employés. En nous attachant aux années qui correspondent à peu près au même temps écoulé à partir de la fin de la récession, 1984-1986 et 1994-1996, les nouveaux travailleurs comme proportion de l'emploi étaient de 20 % au milieu des années 1990, baisse par rapport à 24,4 % au milieu des années 1980 (figure 12). Il y a eu peu de reprise de l'embauche après la récession des années 1990. Ce taux d'embauche inférieur aurait en particulier une incidence sur les jeunes travailleurs et les nouveaux entrants sur le marché du travail.



<sup>8</sup> Les données sur les mouvements de la main-d'œuvre proviennent du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO), une source de données administratives, conçue par la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada. Ce fichier s'inspire de données fiscales et de données AE, et ces données sont en retard d'au moins deux ans par rapport à la période de référence. Le FDLMO fournit des données sur les démissions, les mises à pied permanentes, les mises à pied temporaires et les autres cessations d'emploi au niveau des entreprises. Les données sur les nouveaux travailleurs sont tirées de la même source au niveau du secteur économique ou de l'industrie, et elles représentent les embauches à des fins de remplacement et d'expansion pour des emplois à temps plein et à temps partiel. Pour plus de détails, voir « Mises à pied permanentes, démissions et embauches dans l'économie canadienne, 1978 à 1995 » Statistique Canada, n° 71-539-XPB au catalogue.

Les taux d'embauche ont été bas (par rapport aux années 1980) mais, malgré l'inquiétude relative à la perte d'emplois, la probabilité de mise à pied permanente n'a pas augmenté pendant le cycle des années 1990, du moins jusqu'au milieu des années 1990. C'est ce qu'on peut constater d'après les données brutes (figure 13), hypothèse qui tient après le contrôle des modifications apportées à la composition de la main-d'œuvre (Picot et Lin, 1996). En ce qui touche les mauvaises possibilités d'emploi, les taux de démission sont également inférieurs à ceux des années 1980. Le taux de démission moyen de la période 1993-1995 était de 5,6 %, par rapport à 7,4 % pendant la période 1983-1985. Étant donné les taux de démission plus bas et comme aucune hausse considérable des mises à pied permanentes n'a été enregistrée, la probabilité de cessation d'emploi permanente a en réalité diminué au début des années 1990 comparativement aux années 1980 (19,3 % en 1993-1995 comparé à 22 % en 1983-1985) (figure 12). Des taux d'embauche et de cessation d'emploi permanente plus bas signifient une mobilité de la main-d'œuvre inférieure entre les deux décennies, du moins jusqu'au milieu des années 1990. Le taux auquel la main-d'œuvre a été réaffectée dans les entreprises en réaction au changement structurel ou à la concurrence interentreprises a ralenti dans les années 1990.

Le moins grand roulement de la main-d'œuvre s'accompagne d'une augmentation de la durée de l'emploi. Malgré l'inquiétude entretenue au sujet de la stabilité de l'emploi, la durée moyenne de l'emploi<sup>9</sup> pour un emploi rémunéré n'a pas raccourci au Canada, elle s'est peut-être même allongée (figure 14) (Heisz, 1999; Green et Riddell, 1996). La durée totale prévue d'un nouvel emploi s'est allongée pour passer d'une moyenne de 45 mois en 1983-1986 à 50 mois en 1993-1996. Cela n'est pas nécessairement un signe positif puisque cette hausse représente, du moins en partie, les taux de démission et d'embauche plus bas qui, à leur tour, reflètent la faiblesse du marché de l'emploi. Néanmoins, cette constatation est en contradiction avec la croyance populaire voulant que la stabilité de l'emploi ait diminué.



<sup>9</sup> La durée moyenne de l'emploi est mesurée suivant Heisz (1999). Cette méthode permet de mesurer la durée totale moyenne pendant laquelle un travailleur qui débute un nouvel emploi peut s'attendre à rester chez cet employeur. Elle mesure la durée totale des périodes et évite plusieurs biais couramment associés à d'autres mesures de la durée de l'emploi, comme celui mentionné régulièrement par l'EPA.

Ainsi, les mouvements de la main-d'œuvre ont subi des fluctuations considérables entre les années 1980 et les années 1990. Tout spécialement, la première moitié des années 1990 a été marquée par des taux d'embauche et de démission inférieurs, une mobilité de la main-d'œuvre réduite, une durée de l'emploi globale robuste et peu de changements dans la probabilité de mise à pied permanente. La variation enregistrée pendant cette période a été la probabilité de décrocher un emploi et non la probabilité de le perdre. Cependant, ces observations ne suggèrent probablement pas une variation structurelle de la manière dont le marché du travail fonctionne. Étant donné la lenteur de la croissance de l'emploi, ces changements ne sont pas particulièrement étonnants, sauf peut-être en ce qui touche la stabilité du taux de mise à pied permanente. Or, même dans ce domaine, il a été démontré que, en réaction aux fluctuations des niveaux d'emploi pendant une récession, les entreprises sont bien plus susceptibles d'ajuster leur taux d'embauche que leur taux de mise à pied permanente, qui est le taux le moins sensible aux cycles de tous les mouvements du marché du travail (Picot, Lin et Pyper, 1998).

### ***Création et disparition d'emplois***

#### ***Les preuves recueillies sur la disparition d'emplois et la rationalisation indiquent-elles un changement continu de la manière dont les entreprises gèrent leurs effectifs?***

La « rationalisation » est la notion selon laquelle les entreprises restructurent leur travail de manière à réduire leurs effectifs et leurs coûts de main-d'œuvre afin d'accroître leur compétitivité. Il ne s'agit pas d'une réduction de l'emploi attribuable à une baisse temporaire de la demande de produits mais plutôt d'un changement structurel de la façon dont le travail est fait, et du genre de travail qui est fait, pour réduire les besoins en main-d'œuvre. Une telle mesure pourrait influencer sur la croissance de l'emploi rémunéré, qui a été assez faible pendant les années 1990.

Les données sur la main-d'œuvre régulière ne peuvent nous informer sur la rationalisation puisqu'il faut des données au niveau des entreprises. Des données sur la création et la disparition d'emplois<sup>10</sup> peuvent être produites pour toute l'économie à partir de l'ensemble des données du PALE, fichier longitudinal de toutes les entreprises (ayant des employés) dans l'économie canadienne<sup>11</sup>. Entre deux années données, la création d'emplois correspond à l'augmentation de l'emploi observée dans les entreprises qui prennent de l'expansion et la disparition d'emplois (ou perte) est la réduction de l'emploi dans toutes les entreprises en contraction. Le taux de perte d'emplois est la perte d'emplois totale divisée par l'emploi total dans toutes les entreprises (en expansion et en contraction). Le changement d'emploi net, signalé par l'EPA, est simplement la différence entre le gain d'emplois et la perte d'emplois. Le taux de croissance de l'emploi signalé régulièrement est simplement la différence entre les taux de création et de disparition d'emplois.

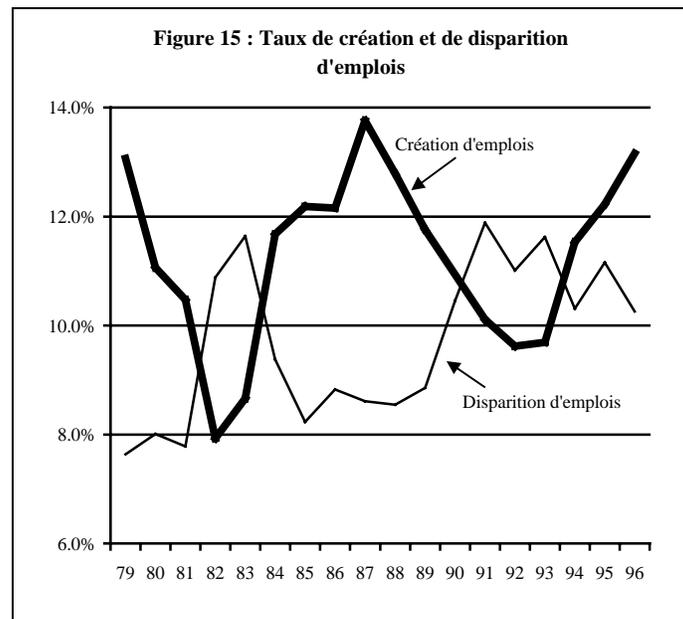
On s'attendrait à constater une augmentation de la disparition d'emplois dans les années 1990 par rapport aux années 1980 si la rationalisation était un phénomène d'envergure et une telle hausse

---

<sup>10</sup> Le concept de création et de disparition d'emplois a été mis de l'avant par Birch (1987), Leonard (1987) et Davis, Haltiwanger et Schuh (1993) aux États-Unis, et Baldwin, Dunne et Haltiwanger (1994) au Canada.

<sup>11</sup> Le PALE est le Programme de l'analyse longitudinale de l'emploi, ensemble de données conçu et entretenu à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

est bel et bien observée (figure 15). En comparant 1984-1986 à 1994-1996, deux périodes qui sont situées à peu près au même stade de la reprise économique, le taux de disparition d'emplois est d'environ 1,8 point de pourcentage plus élevé pendant la dernière période. Le taux de disparition d'emplois a augmenté comme prévu pendant la récession mais il n'a pas baissé pendant la reprise des années 1990. Une décomposition permet de constater que peu de cette augmentation était attribuable à un mouvement de la composition de l'emploi vers des industries où les taux de disparition d'emplois sont plus élevés. Une bonne partie de cette hausse a été enregistrée dans des industries<sup>12</sup>.



On pourrait s'attendre à observer des rationalisations en raison des pressions de la concurrence ou des changements technologiques dans une bonne partie du secteur marchand, peut-être notamment le secteur financier/des services aux entreprises, où les technologies de l'information ont connu une expansion rapide, ou le secteur de la fabrication, qui est ouvert à la concurrence étrangère. Effectivement, la part du lion de l'augmentation de la disparition d'emplois est concentrée dans les services publics (services gouvernementaux, de la santé et de l'éducation) et les industries des services de consommation (tableau 3). Les services publics comptent pour environ 40 % de l'augmentation de la disparition d'emplois. Pratiquement tout ce pourcentage est concentré dans les secteurs gouvernementaux et de la santé. Les services de consommation représentent une part à peu près égale. Par opposition, le reste du secteur marchand a peu changé. Même si la hausse générale de la disparition d'emplois renforce la notion de l'augmentation de la rationalisation dans les entreprises commerciales, il n'en va pas de même pour son emplacement. La majorité de l'augmentation a été observée dans les secteurs des services publics et de consommation.

<sup>12</sup> Ces données sur la disparition d'emplois font augmenter les pertes d'emplois dans les entreprises qui font exécuter leurs travaux à contrat et dans celles qui cessent leurs activités. De même, la création d'emplois comprend les gains tirés de nouvelles entreprises ou d'entreprises en expansion. Dans la pratique, la plupart des emplois sont créés ou disparaissent dans des entreprises qui demeurent en activité. En outre, les changements cycliques découlent presque entièrement de la croissance et de la disparition d'emplois dans des entreprises qui demeurent en activité, non dans de nouvelles entreprises ou des entreprises qui ferment leurs portes.

<b>Tableau 3 : Fluctuation du taux de disparition d'emplois selon l'industrie</b>	
Industrie	Augmentation du taux de disparition d'emplois total représentée par industrie
Primaire et construction	-0,01
Fabrication	0,15
Services de distribution	0,18
Services aux entreprises	0,16
Services de consommation	0,67
Services publics	0,69
Toutes les industries	1,85 point de pourcentage

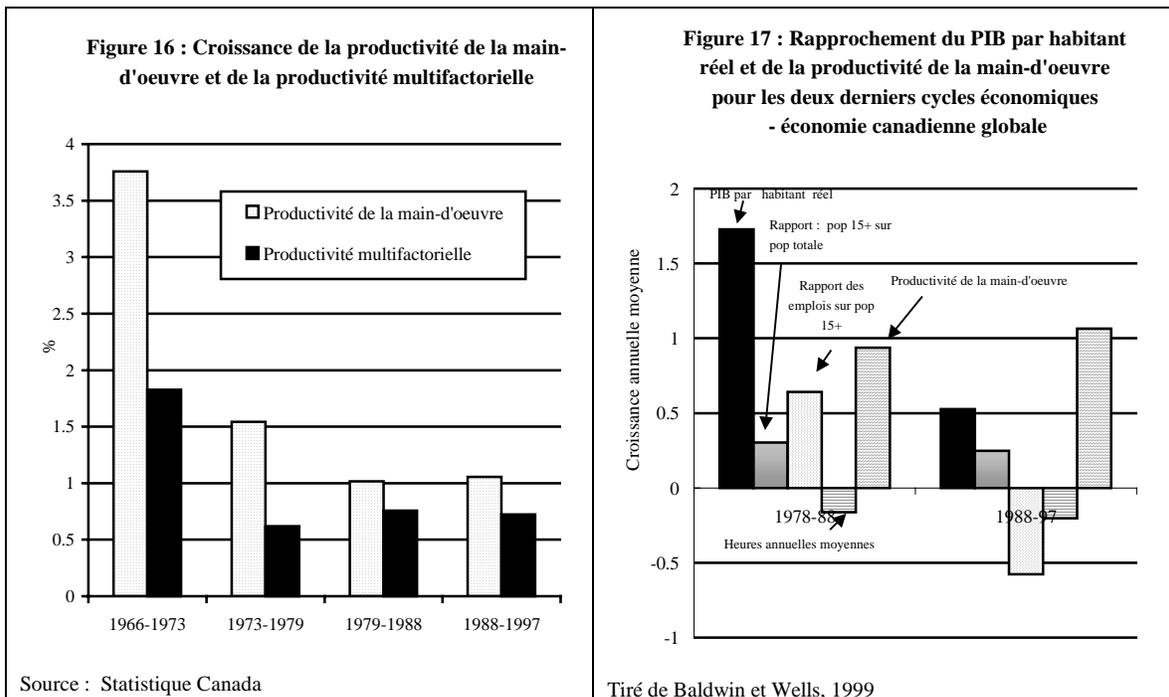
Ces données indiquent-elles un changement important de la façon dont les entreprises utilisent la main-d'œuvre? Les entreprises ont-elles rationalisé leurs activités davantage en raison de la concurrence accrue? Cela est peut-être vrai pour le secteur des services de consommation, mais il ne semble guère que cette théorie tienne pour le reste du secteur marchand. Dans l'ensemble, le niveau accru de disparition d'emplois a compté pour beaucoup dans le ralentissement de la croissance de l'emploi dans les années 1990 mais ce phénomène n'a pas été généralisé, dans tout le secteur marchand. La rationalisation des organismes dans les secteurs gouvernementaux et de la santé confirme la notion d'une variation fondamentale, du moins dans ces secteurs. Finalement, l'augmentation de la disparition d'emplois peut-elle être rapprochée avec le fait qu'il n'y a pas eu d'augmentation des mises à pied? Tel que susmentionné, les entreprises se sont ajustées en réduisant l'embauche plutôt qu'en augmentant le nombre de mises à pied dans les années 1990 comparativement aux années 1980. Cette hypothèse vaut peut-être aussi pour la rationalisation des entreprises.

***Si la productivité s'est accrue au même taux pendant les années 1990 que les années 1980, pourquoi y a-t-il eu un ralentissement du revenu?***

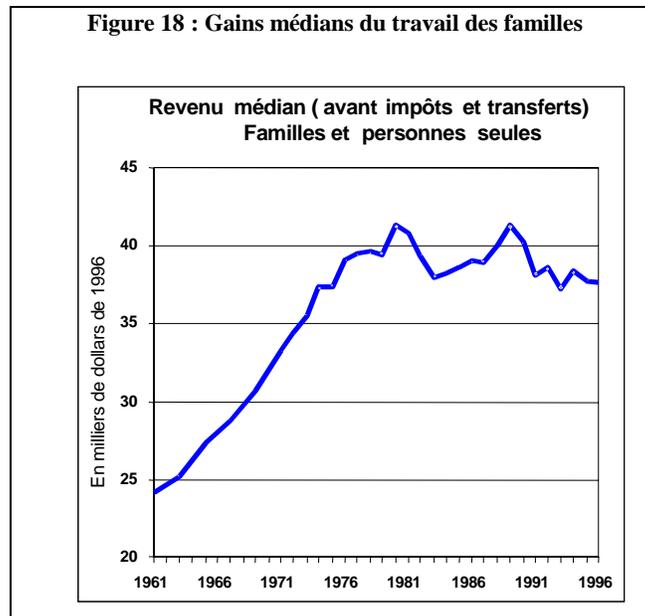
Aucune comparaison des tendances macro-économiques du marché du travail entre les décennies ne serait complète sans un examen de la productivité et du revenu du travail. La productivité a augmenté à peu près au même taux pendant les cycles des années 1980 et des années 1990. Selon des données récentes diffusées par Statistique Canada, la croissance de la productivité dans le secteur marchand a été aussi importante dans les années 1990 que pendant les années 1980 et elle a effectivement peu changé depuis le ralentissement spectaculaire du début des années 1970 (figure 16). Cela vaut pour la croissance de la productivité de la main-d'œuvre (taux de croissance moyen annuel d'environ 1 %) et la productivité multifactorielle (autour de 0,6 %). Par ailleurs, pour le secteur marchand dans l'ensemble, la croissance de la productivité pendant les années 1990 a été semblable au Canada et aux États-Unis, même si les États-Unis sont en avance dans certaines industries de fabrication. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas nous inquiéter de la productivité puisque ces résultats renvoient à la croissance et non au niveau. Plus de détails sont fournis dans Baldwin et Wells, 1999.

Cependant, le PIB par habitant, mesure globale de la création de richesse, a ralenti dans les années 1990, malgré une croissance de la productivité stable; il a augmenté pour passer à une moyenne annuelle de 1,9 % pendant le cycle de 1981-1989 et de 0,7 % pendant le cycle de 1989-1998. En chiffres, nous pouvons décomposer le PIB par habitant comme suit : (PIB/pop) =

$(\text{pop}_{15+}/\text{pop}) * (\text{empl}/\text{pop}_{15+}) * (\text{heures}/\text{empl}) * (\text{PIB}/\text{heures})$ . Autrement dit, en prenant en compte les deux côtés de l'équation, la croissance du PIB par habitant est la somme de la croissance en : (1) la part de la population de 15 ans et plus, (2) le rapport emploi-population, (3) les heures de travail par employé, et (4) la productivité de la main-d'œuvre. Par conséquent, même si la croissance de la productivité de la main-d'œuvre a été semblable pendant les deux périodes, la croissance du rapport emploi-population en particulier a ralenti dans les années 1990 comparativement aux années 1980, entraînant une croissance inférieure du PIB/habitant (figure 17, voir les détails dans Baldwin et Wells (1999)). Même si le résultat par heure de travail a peu changé, la proportion de la population qui travaille a diminué légèrement pendant le cycle (comparativement à l'expansion enregistrée dans les années 1980). Le résultat est que la croissance du PIB par habitant a ralenti dans les années 1990.



La lenteur de la croissance du PIB par habitant réel se reflète dans la stagnation de la croissance des gains du travail des familles. Les mesures tirées des données sur les ménages semblent indiquer peu d'améliorations, voire une certaine détérioration, des gains des familles dans les années 1990. Comme mesure du bien-être, les gains médians du travail au niveau des familles affichent de la stabilité pendant les années 1980 et peut-être une légère réduction pendant les années 1990 (figure 18).



## ***Partie B : Résultats répartis : qui gagne et qui perd?***

Les tendances globales ne sont pas nécessairement l'endroit où chercher le changement structurel qui découle des variations de la demande et de l'offre de main-d'œuvre. Des chercheurs ont examiné les gains relatifs, l'emploi et le chômage pour évaluer ces effets possibles. Nous débutons par les gains.

### ***Gains relatifs***

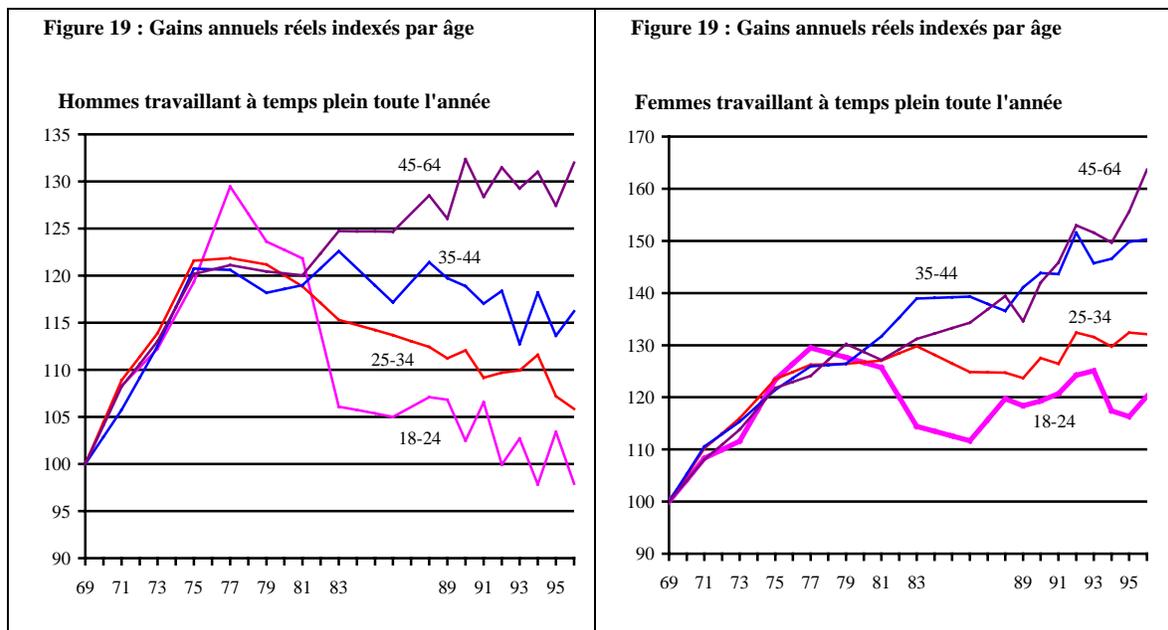
#### ***Réduction des gains réels chez les jeunes travailleurs, tout particulièrement les hommes***

Les gains réels des jeunes travailleurs de sexe masculin en particulier ont diminué. Les données transversales indiquent clairement une augmentation de l'écart entre les gains des travailleurs jeunes et âgés, tout particulièrement les hommes, pendant les années 1980 et 1990 (Morissette, Myles et Picot, 1994; Betcherman et Morissette, 1994; Picot, 1998). Les gains annuels réels des jeunes hommes (de moins de 35 ans) travaillant à temps plein pendant toute l'année ont diminué pendant les deux récessions du début des années 1980 et 1990 et ils n'ont pas récupéré pendant les périodes d'expansion (figure 19). Pendant ce temps, les gains des hommes plus âgés ont augmenté, ce qui a élargi davantage l'écart salarial.

Cette constatation pourrait donner à penser que les salaires relatifs des travailleurs plus âgés ont augmenté, représentant un avantage salarial à la hausse dû à l'expérience. Or, Beaudry et Green (1996) ont démontré que les effets sur les cohortes tiennent compte de cette diminution relative apparente; autrement dit, les gains de chaque cohorte successive de jeunes travailleurs de sexe masculin qui entrent sur le marché du travail ont diminué pendant les années 1970, 1980 et au début des années 1990. Cette baisse représente un recul dans le profil âge-gains de chaque cohorte successive. Cet effet pourrait sembler être une augmentation des salaires relatifs des

travailleurs plus âgés dans les données transversales mais, pour une cohorte donnée, les salaires relatifs des travailleurs jeunes et âgés n'ont pas changé. Les salaires ont diminué dans le cas des jeunes travailleurs qui entrent sur le marché du travail et cette baisse persiste à mesure qu'ils vieillissent.

Cette diminution des salaires est observée pour les travailleurs plus instruits et moins instruits (Kapsalis, Morissette et Picot, 1999). Le fait d'avoir un diplôme n'a pas protégé les jeunes hommes contre cette baisse, même si les données des enquêtes réalisées auprès des diplômés donnent à penser que la détérioration des résultats sur le marché du travail pour les récents diplômés universitaires de sexe masculin n'a été que légère pendant les années 1990 (Finnie, 1998).



Ainsi, selon une analyse récente, il semblerait que les salaires relatifs entre les travailleurs jeunes et âgés (de la même cohorte) n'ont pas changé de façon marquée au Canada dans les années 1990. Cependant, les gains réels des jeunes, tout particulièrement ceux de sexe masculin, ont diminué par rapport aux cohortes antérieures.

Nous savons peu de choses sur la cause de la baisse des gains réels et relatifs (par rapport aux cohortes antérieures) des jeunes travailleurs, tout particulièrement des hommes. L'offre de jeunes travailleurs a diminué, elle n'a pas augmenté, en termes absolus et relatifs, par rapport à l'offre de main-d'œuvre globale. Le nombre d'hommes âgés de 25 à 34 ans sur le marché du travail a baissé pour se situer à 1,3 % par année pendant les années 1990, alors que le nombre d'hommes âgés de 45 à 54 ans a augmenté pour passer à 4,1 %. Les tendances chez les femmes sont semblables (tableau 1). Cela aurait tendance à faire augmenter et non réduire les salaires relatifs. Mais il y a une autre dimension des changements du côté offre qui pourrait expliquer, en partie, certaines des fluctuations : le niveau de scolarité de travailleurs âgés a augmenté bien plus rapidement que celui des travailleurs plus jeunes; par conséquent, dans le haut de l'échelle de distribution par niveau de scolarité du moins, il y a peu de différence en 1998.

La modification apportée au système de classification du niveau d'instruction en 1989 rend les comparaisons difficiles. Nous nous attardons aux personnes ayant fait des études universitaires où les fluctuations, le cas échéant, ont fait réduire la part des personnes qui disent avoir un diplôme. En 1981, 16,4 % des jeunes hommes (de 25 à 34 ans) avaient un diplôme, comparativement à 11,8 % des hommes âgés (de 45 à 54 ans)... soit un écart de 4,6 points de pourcentage. En 1995, cet écart avait disparu, les chiffres étant passés respectivement à 22,2 % et 22,4 %. Les deux groupes étaient bien plus instruits mais le groupe d'hommes plus mûrs avaient fait des études bien plus rapidement<sup>13</sup>. Chez les femmes, 16,6 % des jeunes avaient un diplôme en 1981, comparativement à 6,9 % des femmes plus âgées. En 1995, le pourcentage était de 25,3 % chez les jeunes femmes (plus élevé que celui des hommes) et de 19,6 % pour les femmes plus âgées. L'écart n'a pas autant disparu dans le cas des femmes, principalement en raison de l'augmentation en flèche du niveau de scolarité des jeunes femmes. Kapsalis, Morissette et Picot (1999) concluent que l'évolution des niveaux d'instruction relatifs des jeunes et des personnes plus âgées représente environ un quart de l'écart salarial *transversal* à la hausse entre les travailleurs jeunes et plus âgés dans les années 1980 et une bonne partie pendant les années 1990. La baisse de la syndicalisation chez les jeunes travailleurs (Morissette, 1998) a peut-être aussi joué un rôle dans la réduction des gains des jeunes. Cependant, jusqu'à maintenant, pour tâcher d'expliquer la fluctuation des salaires relatifs, la plupart des recherches n'ont pas porté sur les changements du côté offre mais bien du côté demande, notamment ceux liés aux changements technologiques. Néanmoins, la baisse des gains est concentrée chez les jeunes travailleurs de sexe masculin. Traditionnellement, ceux-ci détenaient un avantage éducatif important par rapport aux autres travailleurs, y compris les jeunes femmes et les hommes plus âgés. Comme nous le verrons plus loin (figure 21), cet avantage relatif a disparu dans une large mesure et a, sans contredit, une incidence sur les résultats relatifs.

### ***L'expérience sur le marché du travail des nouveaux immigrants ressemble à celle des jeunes entrants sur le marché du travail***

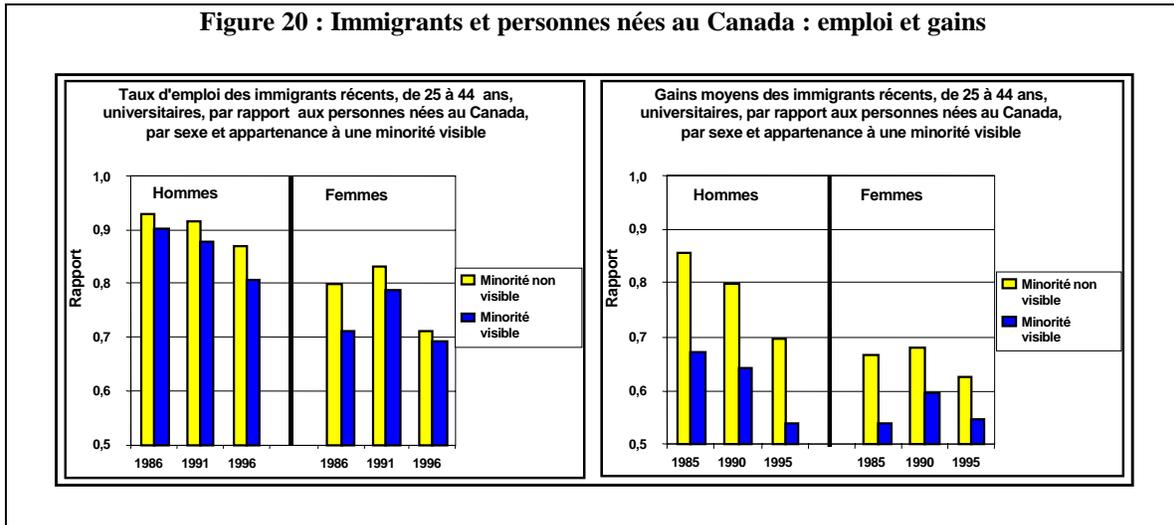
Même si nous ne comprenons pas la cause sous-jacente, les cohortes les plus récentes des entrants sur le marché du travail nouveaux et récents, notamment les travailleurs de moins de 35 ans, gagnent en moyenne moins que leurs homologues antérieurs. Mais les jeunes travailleurs ne sont pas les seuls nouveaux entrants sur le marché du travail. Les nouveaux immigrants constituent aussi un bassin de nouveaux entrants. Leur expérience salariale est très semblable à celle des jeunes entrants récents : diminution des salaires réels et des taux d'emploi pour chaque cohorte successive pendant les années 1980 et 1990, tout particulièrement chez les hommes. Le figure 20 illustre les modèles d'emploi et de gains des nouveaux immigrants d'âge mûr (de 25 à 44 ans) ayant un diplôme universitaire (c.-à-d. ceux qui ont immigré pendant les cinq années précédentes) en 1986, 1991 et 1996 (ainsi, l'âge et le niveau d'instruction sont contrôlés dans ces comparaisons). Les figures présentent les résultats pour les immigrants qui font partie d'une minorité visible et les autres. Les résultats des nouveaux immigrants sont comparés à ceux des personnes nées au Canada. Parmi les diplômés universitaires de sexe masculin, la part des personnes au travail et les gains relatifs de ces personnes (par rapport à tous les travailleurs) ont diminué. Pour les minorités non visibles, le rapport emploi-population était de 92 % de celui de leurs homologues canadiens en 1986, à la baisse à 87 % en 1996, alors que leurs gains relatifs ont

---

<sup>13</sup> Cette hausse rapide des hommes d'âge moyen est nul doute liée à l'augmentation rapide des taux d'inscription dans les universités pendant les années 1960 et au début des années 1970 et au fait que ces cohortes entrent maintenant dans le groupe d'âge de 45 à 54 ans.

été ramenés de 0,85 à 0,70. La diminution chez les femmes est évidente uniquement en 1996. Des modifications de composition influent peut-être sur ces résultats mais il semble peu probable qu'elles les expliquent. Ce groupe particulier (hommes de 25 à 44 ans, universitaires, minorités non visibles) est sans doute assez comparable dans le temps, malgré quelques modifications de composition. Tout comme pour les entrants sur le marché du travail nouveaux et récents, jeunes et de sexe masculin, ceux qui sont immigrants enregistrent une détérioration semblable de la réussite sur le marché du travail (Badets et Howatson-Leo, 1999).

Figure 20 : Immigrants et personnes nées au Canada : emploi et gains



### ***Les gains relatifs des personnes plus instruites***

Bien des personnes ont avancé que l'augmentation des changements technologiques a accru la demande de travailleurs plus spécialisés (et expérimentés), ce qui devrait entraîner une hausse des gains relatifs (par rapport aux personnes moins spécialisées), à moins que les variations de l'offre ne concordent avec les fluctuations de la demande. Selon les faits fondamentaux, il semble que, au Canada, pendant les années 1980 et au milieu des années 1990, il n'y a pas eu de hausse marquée du rendement de l'éducation. Plusieurs études ont démontré qu'il y a eu peu ou pas d'augmentation générale des gains relatifs chez les diplômés universitaires par rapport aux diplômés du secondaire pendant les années 1980 et 1990 (Morissette, Myles et Picot, 1994; Bar-Or et autres, 1993; Beach et Slotsve, 1996). La stabilité de ce modèle des gains relatifs au Canada semble s'expliquer par le fait que l'offre relative de travailleurs très instruits a augmenté au Canada à un rythme qui a compensé la hausse de la demande relative, d'où peu de fluctuations de la situation relative sur le marché du travail (Freeman et Needels, 1991; Murphy, Riddell et Romer, 1998). De même, selon les rapports relatifs emploi-population des diplômés universitaires par rapport aux diplômés du secondaire, il semble qu'il n'y a pas eu de gain relatif chez les personnes plus instruites en ce qui touche la probabilité d'avoir un emploi, par rapport aux diplômés du secondaire (Sargent, 1999), même si certains éléments portent à croire que la probabilité d'être employé a diminué chez les personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires. Par conséquent, dans l'ensemble, la position relative de l'emploi et des gains des personnes plus instruites ne s'est pas améliorée, contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis, où l'avantage salarial des personnes plus instruites s'est accru (Juhn, Murphy et Pierce, 1993; Freeman et Needels, 1991).

## ***Le rôle des changements technologiques***

Le débat sur le rôle des changements technologiques comme causes des fluctuations des gains relatifs et de l'inégalité salariale est de plus en plus fort. Selon plusieurs documents d'influence du début des années 1990, l'avantage salarial croissant des diplômés universitaires observé aux États-Unis compte pour beaucoup dans l'augmentation de l'inégalité salariale des hommes et confirme la notion d'une demande accrue de main-d'œuvre très spécialisée découlant des changements technologiques (Juhn, Murphy et Pierce, 1993; Katz et Murphy, 1992; Bound et Johnston, 1992). Des modifications semblables du côté demande semblent être à l'œuvre au Canada mais elles sont compensées par des variations du côté offre, ce qui atténue les augmentations de l'inégalité et les fluctuations des salaires relatifs par niveau d'instruction. Mais les changements technologiques constituent-ils la principale force d'impulsion de ces changements? Certains prétendent que le rôle des changements technologiques a peut-être été exagéré.

L'inégalité salariale au Canada s'est accrue et continue de s'accroître chez les hommes mais a peu changé chez les femmes (Picot, 1998). L'OCDE (1998) se demande comment on peut rapprocher cette constatation avec les changements technologiques, qui se poursuivent supposément dans les années 1990, et qui devraient toucher les femmes aussi bien que les hommes. Fortin et Lemieux (1997) avancent que des facteurs institutionnels, dont le salaire minimum réel à la baisse, la réduction de la syndicalisation et la déréglementation, sont des facteurs déterminants de l'augmentation de l'inégalité salariale aux États-Unis. Au Canada, il n'y a pas eu vraiment de rendement accru de l'expérience (et des compétences liées à l'expérience), comme l'indiquent Beaudry et Green (1996), l'argument voulant que l'augmentation de l'avantage salarial en raison de l'expérience aille de pair avec les effets des changements technologiques (Davis, 1992) est donc sans fondement. Et pourquoi les gains des jeunes hommes, y compris les diplômés universitaires, ont-ils diminué si les changements technologiques constatés dans les variations de l'économie fondée sur le savoir font gonfler la demande de main-d'œuvre spécialisée? Ce sont les jeunes qui possèdent le plus de compétences informatiques.

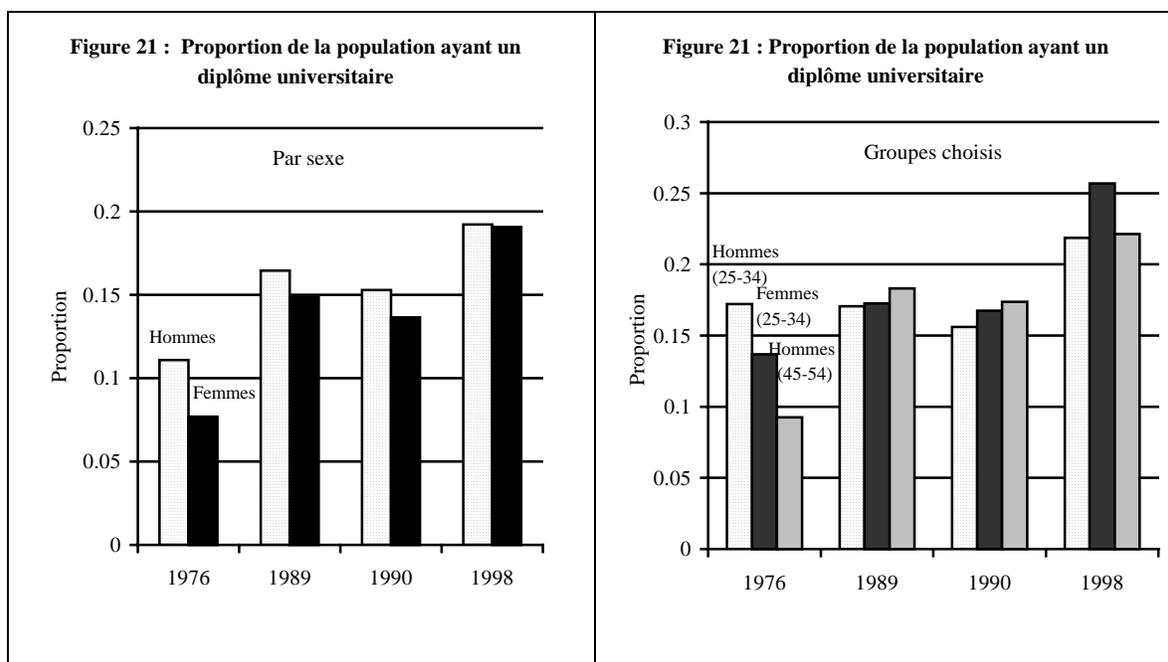
Selon des analyses réalisées par David Green pour l'OCDE (1998) et Sargent (1999), les changements des résultats sur le marché du travail et de la structure industrielle qui prévalaient dans les années 1990 ne sont pas nécessairement ceux auxquels on pourrait s'attendre dans une économie où les changements technologiques entraînent des changements structurels. Les changements apportés par la technologie de l'information ont de toute évidence eu une incidence sur les résultats sur le marché du travail des travailleurs et ces changements font partie de l'évolution du marché du travail des années 1990. Mais des phénomènes importants ne peuvent être expliqués et sont parfois incompatibles avec la croyance voulant que la technologie en soit la seule, sinon la principale, force d'impulsion. Le débat sur le rôle des changements technologiques se poursuivra sans doute.

## ***La position relative changeante des hommes et des femmes sur le marché du travail***

La position relative changeante des femmes et des hommes est l'un des phénomènes du marché du travail les plus marquants des années 1990 et elle n'a pas retenu l'attention qu'elle méritait.

Parmi les variations récentes du côté offre, mentionnons l'augmentation du niveau de scolarité des femmes, en termes réels et, peut-être d'une façon plus significative, par rapport aux hommes. Par exemple, entre 1976 et 1998, les femmes sur le marché du travail ayant un diplôme universitaire ont augmenté de 7,6 % par année, comparativement à 4,2 % pour les hommes. Résultat : l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui touche la part de diplômés avait disparu en 1998 (figure 21 et tableau 2). En effet, l'avantage éducatif des jeunes hommes (par rapport aux jeunes femmes et aux hommes plus âgés) en 1976 avait bien plus que disparu en 1998, année où une plus grande proportion de jeunes femmes (de 25 à 34 ans) que d'hommes étaient diplômées (figure 21).

Comme le capital humain est un facteur déterminant des résultats sur le marché du travail, il ne faut pas trop se surprendre que les gains relatifs, les taux d'emploi et de chômage des femmes s'améliorent. Néanmoins, d'autres facteurs entrent probablement en jeu. Comme nous l'avons mentionné plus haut, même après le contrôle des changements des caractéristiques du capital humain (niveau d'instruction et âge), les résultats de l'emploi et du chômage se sont détériorés pour les hommes, mais pas pour les femmes très instruites, et relativement peu pour les autres femmes. Comme nous l'illustrons ci-dessous, même après le contrôle des niveaux d'instruction et d'âge (expérience) larges, les gains des femmes ont augmenté plus rapidement que ceux des hommes pendant la première moitié des années 1990.

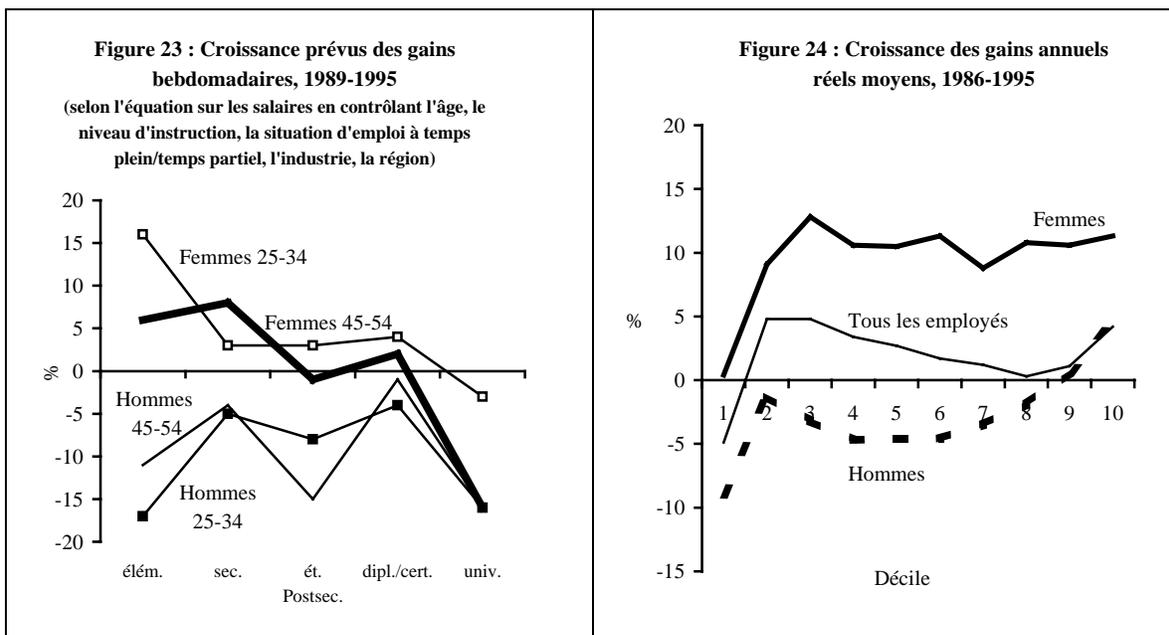
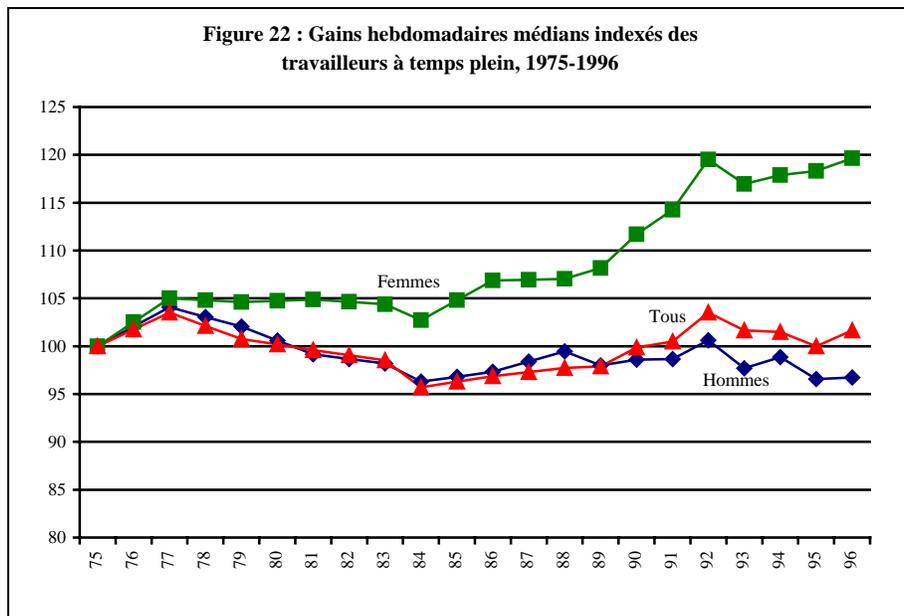


## Gains

Même si les données globales indiquent que les femmes continuent de gagner moins que les hommes, l'écart s'est rétréci. Les gains hebdomadaires des travailleuses à temps plein<sup>14</sup> ont enregistré une augmentation considérable dans les années 1990 par rapport aux années 1980 (figure 22), soit une hausse de 12 % entre 1989 et 1996. Les gains hebdomadaires ont diminué légèrement chez les travailleurs comparables de sexe masculin. Le contrôle de l'âge, du niveau

<sup>14</sup> Selon l'Enquête sur les finances des consommateurs.

d'instruction, de la situation d'emploi à temps plein et à temps partiel et de l'industrie produit des résultats assez semblables. Kapsalis, Morissette et Picot (1999) ont fait des équations sur les salaires pour les hommes et les femmes (séparément) dans divers groupes d'âge. Ils ont ensuite calculé les gains hebdomadaires prévus.



Pendant la période de 1989-1995, la croissance des gains hebdomadaires prévus (contrôlés pour l'industrie, la région et la situation temps plein/temps partiel) a été plus grande pour les femmes que les hommes entre tous les niveaux d'instruction (sauf pour les diplômés universitaires) et dans les groupes d'âge plus jeune et plus vieux (figure 23). Fondamentalement, les gains hebdomadaires des hommes étaient à la baisse, ceux des femmes étaient à la hausse. Les preuves recueillies sur les gains annuels abondent dans ce sens et donnent à penser que ce phénomène n'est pas lié à l'endroit où une personne se situe dans l'échelle de répartition salariale. La

croissance des gains annuels des femmes l'a de loin emporté sur celle des hommes dans toute l'échelle de répartition salariale (figure 24). Entre 1986 et 1995, deux années dont la position est assez comparable dans le cycle économique, les gains annuels des femmes ont augmenté de 10,6 %, ceux des hommes ont diminué de 1 %. Sauf pour les femmes se situant au plus bas de l'échelle de répartition salariale (où les gains ont augmenté seulement de 0,4 %), la croissance des gains a été entre 9 % et 11 %. Les gains des hommes ont baissé dans toute la répartition salariale, sauf chez ceux des deux déciles du haut, qui ont enregistré des gains (figure 24).

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces phénomènes. Les femmes occupent de plus en plus de postes dans des domaines mieux rémunérés et ces effets ne peuvent pas nécessairement être contrôlés dans le genre de contrôle large utilisé ici. Selon les données longitudinales tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés, Finnie et Wannell (1999) ont découvert que l'écart salarial s'était rétréci pour les diplômés de sexe masculin et de sexe féminin et que, plus le niveau d'instruction était élevé, moins l'écart était grand. Pour la dernière cohorte des diplômés de l'étude (1990), l'écart salarial hommes/femmes pour les diplômés du doctorat avait disparu, du moins pendant les cinq années suivant l'obtention du diplôme.

### ***Les indicateurs d'emploi chez les hommes et les femmes d'âge mûr***

La croissance des gains a été principalement positive pour les femmes et négative pour les hommes dans les années 1990. Cette croissance se reflète-t-elle dans les résultats de l'emploi et du chômage? Peut-être des conditions spéciales influent-elles sur les résultats des jeunes travailleurs (les modèles d'emploi changeants des étudiants) et des travailleurs plus âgés (plus de retraites anticipées) qui pourraient avoir une incidence sur le changement relatif entre les hommes et les femmes. Ainsi, nous nous concentrons sur les travailleurs d'âge mûr, de 25 à 54 ans. Selon des statistiques sur la main-d'œuvre, la position des hommes d'âge mûr s'est détériorée entre la fin des années 1980 et les années 1990 tandis que celle des femmes s'est améliorée. Nous avons calculé les taux moyens pour la période 1986-1988 et nous les avons comparés aux taux moyens pour la période 1996-1998. Le nombre d'années depuis le début de la reprise est à peu près égal pour ces deux périodes. Le taux d'activité a diminué chez les hommes (de 2,9 %... non des points de pourcentage) et augmenté chez les femmes (6,7 %) (tableau 4). Le taux de chômage a augmenté chez les hommes (13 %) et diminué chez les femmes (6 %); ainsi, alors que le taux de chômage était plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans les années 1980, à la fin des années 1990, la situation était inversée. Le rapport emploi-population a diminué chez les hommes (4 %) et s'est accru chez les femmes (7 %). La seule statistique négative pour les femmes est liée à la durée du chômage, qui a augmenté de 10 % dans leur cas et baissé légèrement chez les hommes (2 %). Ces fluctuations sont plus que compensées par les hausses de l'incidence du chômage chez les hommes et les baisses chez les femmes (de 15 %).

**Tableau 4 : Statistiques sur la main-d'œuvre – personnes de 25 à 54 ans seulement**

		1986-1988	1996-1998	changement en %	Différence
Taux d'activité	Tous	82,9	83,9	1,2	1,0
	Hommes	93,8	91,1	-2,9	-2,7
	Femmes	72,0	76,8	6,7	4,8
Taux de chômage	Tous	7,6	7,9	4,0	0,3
	Hommes	7,1	8,0	12,9	0,9
	Femmes	8,3	7,8	-5,8	-0,5
Rapport emploi-population	Tous	76,6	77,3	0,9	0,7
	Hommes	87,2	83,9	-3,8	-3,3
	Femmes	66,0	70,7	7,2	4,8

		1984-1986	1994-1996	changement en %	Différence
Entrée au chômage*	Tous	1,95	1,86	-4,4	-0,1
	Hommes	1,73	1,83	6,0	0,1
	Femmes	2,25	1,89	-15,7	-0,4
Durée du chômage (mois)*	Tous	4,1	4,2	2,6	0,1
	Hommes	4,4	4,3	-2,1	-0,1
	Femmes	3,7	4,1	10,4	0,4

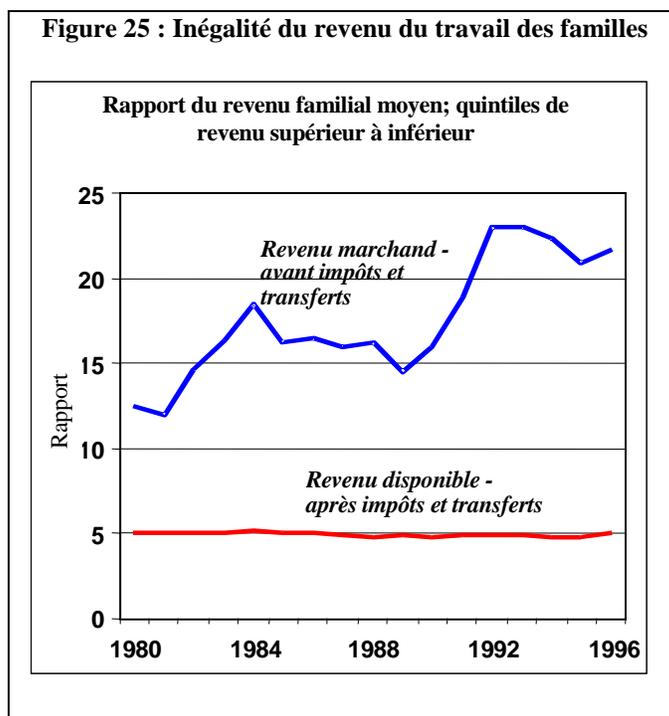
\* Entrée et durée du chômage comparées de 1984-1986 à 1994-1996.

Il y a certainement beaucoup de raisons pour expliquer cette fluctuation de la position relative sur le marché du travail, y compris des changements dans le genre d'emploi qu'occupent les femmes et les industries où elles travaillent. Néanmoins, nous en savons relativement peu sur les variations relatives des gains, de l'emploi et du chômage et ce domaine en est un où il faut faire d'autres recherches.

### ***Inégalité salariale et faible revenu***

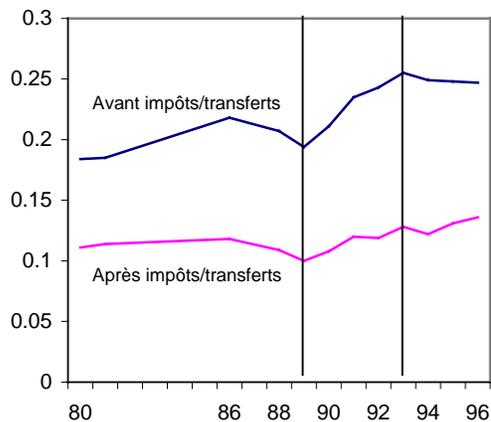
Alors que l'inégalité salariale augmentait pendant les années 1980, particulièrement chez les hommes (Beach et Slotsve, 1996), il semble que l'inégalité salariale entre toutes les *personnes* employées (hommes et femmes combinés) a peu changé entre le milieu des années 1980 et les années 1990 (même si elle a augmenté pour les hommes et qu'elle est demeurée stable chez les femmes) (OCDE, 1998; Wolfson et Murphy, 1998; Picot, 1998). Cependant, pour les *familles*, l'inégalité du revenu du travail a augmenté considérablement (figure 25). Du point de vue du bien-être, il s'agit peut-être de la mesure la plus utile. L'inégalité du revenu du travail des familles a augmenté en partie en raison des modifications de composition, notamment l'augmentation du nombre de familles monoparentales et le fait que les hommes et les femmes ayant des niveaux de gains semblables se marient de plus en plus ensemble (Zyblock, 1997).

**Figure 25 : Inégalité du revenu du travail des familles**



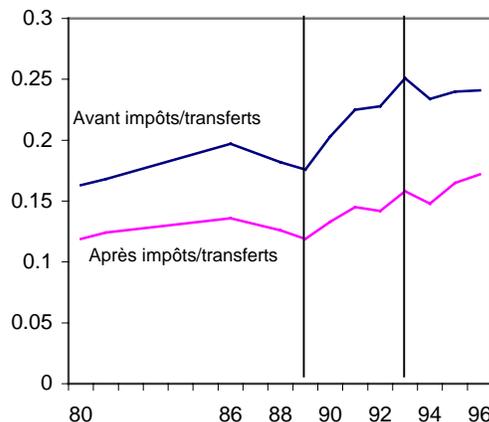
Avec l'augmentation de l'inégalité du revenu du travail des familles et les restrictions des transferts au milieu des années 1990, le taux de faible revenu et l'écart se sont accrus dans les années 1990, s'écartant beaucoup de la tendance qui prévalait dans les années 1980. Comme le niveau des transferts gouvernementaux aux familles à faible revenu a augmenté dans les années 1980 et au début des années 1990, le taux de faible revenu n'a pas augmenté (sauf une variation cyclique). Au milieu des années 1990, cependant, à mesure que le système de transfert subissait des réformes et que les transferts étaient réduits dans certaines provinces, le taux de faible revenu a augmenté (figure 26). Il était 36 % plus élevé en 1996 qu'en 1989 (0,136 p/r 0,100).

**Figure 26 : Taux de faible revenu SFR-RAI\* - Toutes les personnes -**

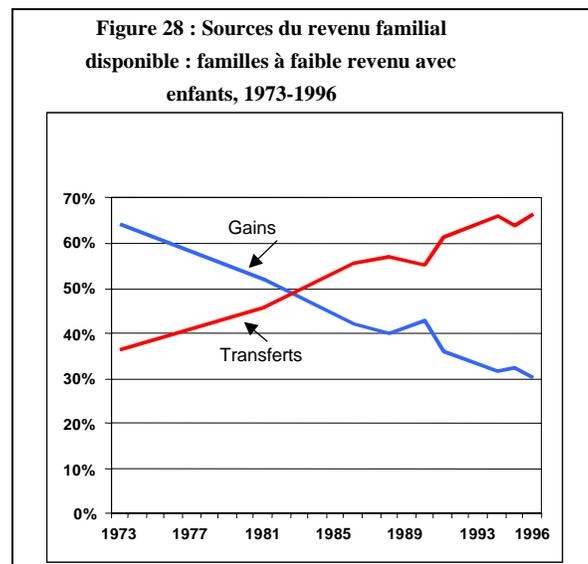


\* Seuil de faible revenu fondé sur le revenu après impôt/transfert.

**Figure 27 : Taux de faible revenu à l'aide du SFR-RAI - Enfants -**



Ces tendances sont encore plus marquées chez les familles à faible revenu ayant des *enfants*, actuellement la priorité première du gouvernement fédéral (figure 27). Des baisses considérables des gains d'emploi pendant les années 1980 et au début des années 1990 sont survenues simultanément avec deux genres de rajustements : les familles ont ajusté leur mode de vie pour réduire leur faible revenu (c.-à-d. moins d'enfants, avoir des enfants plus tard, un plus grand nombre d'épouses au travail, des niveaux d'instruction plus élevés) et les paiements de transfert par famille ont augmenté de façon constante (Picot et Myles, 1996). Pendant les années 1980 et 1990, la source de revenu des familles à faible revenu ayant des enfants a subi un changement spectaculaire : les gains d'emploi ont baissé et les familles à faible revenu ont commencé à dépendre davantage des transferts, notamment de l'assistance sociale. Dans les années 1970, les gains représentaient les deux tiers de leur revenu familial, les transferts, un tiers. Dans les années 1990, la situation était inversée; les transferts sociaux représentaient les deux tiers des revenus des familles, les gains d'emploi, un tiers (figure 28). Au milieu des années 1990, cependant, les ajustements apportés aux caractéristiques des familles ont cessé de pousser à la baisse le taux de faible revenu (c.-à-d. que le nombre de familles à deux revenus était à la baisse, le nombre d'enfants par famille était stable, tout comme le niveau de scolarité des familles) et les transferts ont été réduits plus rapidement que les gains d'emploi n'ont augmenté (Picot et Myles, 1998). Dans ce contexte, les taux de faible revenu (et l'intensité de faible revenu qui est la variation du taux de faible revenu et l'écart de faible revenu combinés) a augmenté considérablement. En 1996, l'intensité de faible revenu chez les enfants était 28 % plus élevée que le plus haut niveau observé pendant la récession et 55 % de plus que la valeur la plus élevée enregistrée pendant le dernier cycle économique (1989).



### ***Partie C : Résumé des conclusions et discussion***

Même si nous avons assisté à une transition considérable de la création d'emplois dans les années 1990, des emplois rémunérés à temps plein au travail indépendant pour son compte, il y a trop peu de recherches disponibles pour que nous puissions déterminer si ce changement de la nature du travail au Canada est durable. Il peut s'agir d'une réaction au marché du travail très lent des années 1990 ou cela peut être dû à plusieurs causes « institutionnelles » (p. ex., impôt personnel

et cotisations sociales) traitées dans le document ainsi qu'aux changements de composition de la main-d'œuvre. Comme les taux très bas de création d'emplois à temps plein, les taux d'activité ont diminué (tout particulièrement chez les jeunes). Et avec l'activité entravée, le chômage a diminué à peu près au même taux pendant la reprise des années 1990 que les années 1980. Par ailleurs, l'incidence ou la durée des périodes de chômage a peu augmenté. Il y a peu de raisons de croire à l'effet de « crémaillère » du chômage pendant le cycle des années 1990 par rapport à celui des années 1980 souvent mentionné dans les discussions des années 1990. Or, sur le plan historique, il est demeuré très élevé pendant ces deux périodes.

Le tableau des mouvements de la main-d'œuvre semble être simple. La réaction des employeurs à la faible croissance de l'emploi semble avoir été davantage l'embauche que la mise à pied, puisque les taux d'embauche ont été bas pendant les années 1990 mais que la probabilité de mise à pied permanente n'était pas plus élevée que pendant les années 1980. Comme les mauvaises possibilités d'emploi, les taux de démission ont été bas, ce qui signifie que la mobilité de la main-d'œuvre a en réalité diminué dans les années 1990 comparativement aux années 1980. La réaffectation de la main-d'œuvre entre les entreprises attribuable aux changements structurels ou à la concurrence interentreprises a été inférieure pendant la reprise des années 1990 à celle des années 1980. Peu de faits confirment ici la notion d'un changement structurel rapide où les travailleurs ont été réaffectés et déplacés à des taux plus élevés. D'autres ont aussi découvert peu de preuves de l'augmentation du changement structurel industriel (Gera et Mang, 1997; Sargent, 1999).

La probabilité moindre de cessation d'emploi dans une entreprise s'accompagne d'une durée moyenne de l'emploi plus longue, malgré les inquiétudes ayant trait à la stabilité de l'emploi pendant les années 1990. Ce n'est pas nécessairement un résultat positif puisqu'il est poussé dans une grande mesure par la faiblesse du marché de l'emploi et un taux de démission peu élevé.

Selon les données sur la disparition d'emplois, il semble que les rationalisations d'entreprises pendant la période de reprise aient été plus nombreuses dans les années 1990 que dans les années 1980. Ce niveau plus élevé de disparition d'emplois a compté dans la lenteur de la croissance de l'emploi. Néanmoins, une bonne partie de cette disparition d'emplois accrue a été enregistrée dans le secteur des services publics et de consommation, ce qui ne concorde pas totalement avec la notion voulant que la concurrence accrue (souvent internationale) ou les changements technologiques portent les entreprises commerciales à rationaliser davantage leurs activités. On aurait pu s'attendre à constater plus de preuves de ce changement dans tout le secteur marchand.

Selon les toutes dernières données de Statistique Canada sur la productivité, il semble que la croissance de la productivité dans les années 1990 a été très semblable à celle constatée depuis le ralentissement des années 1970. Nous ne remarquons pas d'augmentation rapide poussée par l'utilisation accrue des technologies de l'information ou d'autres changements dans les entreprises. Cependant, nous ne constatons pas non plus de détérioration continue de la croissance de la productivité pendant les années 1980 et 1990. La croissance du revenu des Canadiens mesuré par le PIB/habitant a ralenti dans les années 1990, en grande partie en raison de la lenteur de la croissance de la proportion des Canadiens qui travaillent. Les gains familiaux médians n'ont pas non plus enregistré d'amélioration dans les années 1990.

Néanmoins, les résultats macro-économiques susmentionnés ne prennent pas en compte les variations importantes du côté offre, notamment la meilleure qualité de la main-d'œuvre canadienne. En nous concentrant sur les fluctuations des tendances macro-économiques pour un travailleur représentatif d'un niveau d'instruction et d'expérience fixe, nous constatons une détérioration considérable sur le marché du travail dans les années 1990. Après un contrôle du niveau d'instruction et de l'expérience (âge), le taux d'activité baisse de 5 points de pourcentage entre la fin des années 1980 et les années 1990, le taux de chômage augmente de 2 points de pourcentage et la probabilité d'avoir un emploi rémunéré diminue de 5 points de pourcentage. En termes *absolus*, les résultats attendus sur le marché du travail pour un travailleur d'un niveau de capital humain donné ont baissé dans les années 1990, tout particulièrement chez les hommes. Mais quelles sont les positions *relatives*? La partie II du présent document porte sur les résultats répartis.

L'un des résultats les plus frappants du marché du travail des années 1990 est l'amélioration de la position des femmes et la détérioration de celle des hommes, plus particulièrement des jeunes hommes. Il y a de bonnes chances que l'amélioration du niveau d'instruction des femmes soit liée à ces résultats mais peut-être d'autres facteurs que nous connaissons peu entrent en jeu. Même si l'inégalité salariale de tous les travailleurs (hommes et femmes) a peu augmenté entre le milieu des années 1980 et les années 1990, l'inégalité du revenu du travail des *familles* a, pour sa part, augmenté considérablement. Combiné aux réductions des paiements de transfert au milieu des années 1990, le taux de faible revenu a augmenté entre 1993 et 1996, malgré la reprise économique lente. Cette tendance a été particulièrement forte chez les enfants, ce qui constitue un écart considérable par rapport aux années 1980.

Malgré la notion d'un mouvement vers l'« économie fondée sur le savoir », nous savons depuis un certain temps qu'il n'y a pas eu d'augmentation de l'avantage salarial pour les personnes les plus instruites au Canada, contrairement aux États-Unis. Selon des recherches, il semble que cela soit attribuable à l'augmentation rapide de l'offre relative de personnes très instruites au Canada.

Néanmoins, les gains des jeunes ont diminué, tout particulièrement ceux des hommes. Les résultats de recherche laissent entendre qu'il s'agit peut-être d'une tendance à la baisse permanente du profil âge-gains des cohortes récentes de nouveaux entrants sur le marché du travail, c'est-à-dire une réduction possible des gains à vie et du niveau de vie des cohortes récentes (pendant les années 1980 et 1990). Mais les jeunes hommes ne constituent pas le seul groupe de nouveaux entrants sur le marché du travail qui soit confronté à cette détérioration des gains. Les nouveaux immigrants, encore une fois tout spécialement les hommes, sont dans la même position. Les causes de cette détérioration du marché du travail pour les nouveaux entrants ne sont pas bien comprises. Peu de recherches sur les causes sous-jacentes ont été faites. Même si les changements technologiques peuvent compter pour beaucoup dans certains des résultats répartis changeants, des chercheurs tâchent de plus en plus de savoir s'il s'agit vraiment de la seule, voire de la principale, force d'impulsion. Les variations du côté offre, tout particulièrement celles du niveau de scolarité, ont été étonnantes. Tout spécialement, l'avantage éducatif que détenaient il n'y a pas si longtemps les jeunes travailleurs de sexe masculin par rapport aux jeunes travailleuses et aux travailleurs plus âgés a disparu dans une large mesure. Étant donné l'importance que revêt le niveau d'instruction pour déterminer les résultats sur le

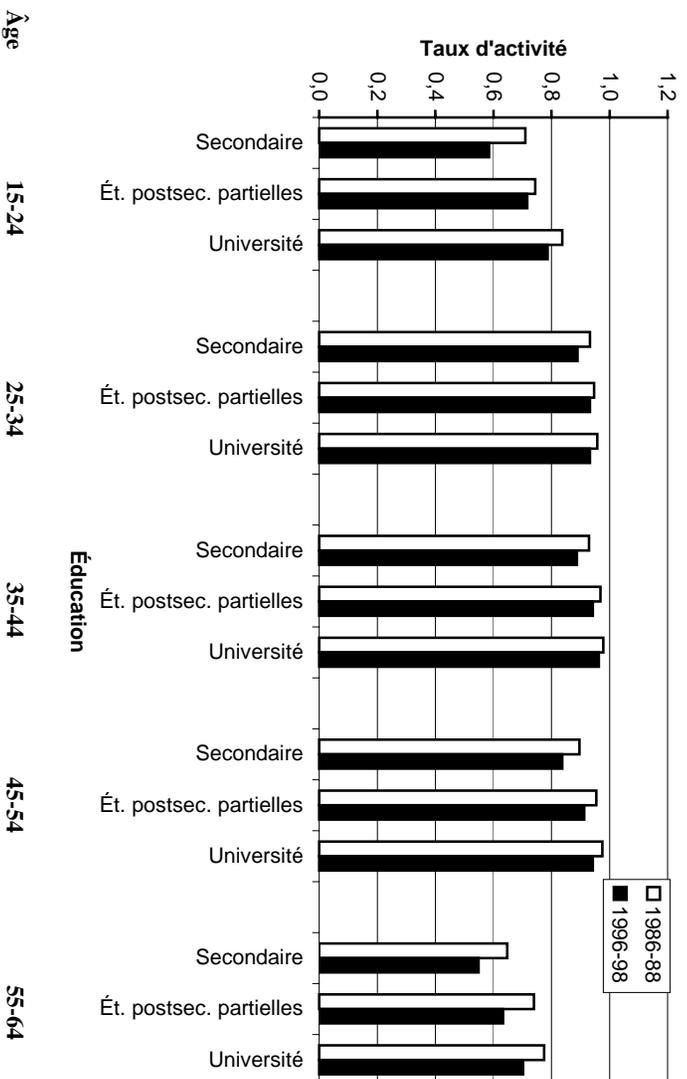
marché du travail, cela peut expliquer en partie la baisse de la position relative des jeunes hommes. Il faut faire plus de recherche sur les causes possibles.

Le rendement du marché du travail des années 1990 a été très différent de celui des années 1980. Nous pourrions peindre le tableau suivant. Pendant une période de faible reprise prolongée, les entreprises semblent préférer embaucher moins plutôt que de mettre à pied plus de personnes pour s'ajuster aux changements. Avec un taux d'embauche bas, le taux d'activité est faible, tout particulièrement chez les jeunes. Étant donné le grand ralentissement du marché du travail, le travail indépendant augmente à mesure que les travailleurs choisissent de créer leur propre emploi. Les taux de démission diminuent, étant donné les mauvaises possibilités d'emploi, et la mobilité de la main-d'œuvre ralentit. Cela fait augmenter la durée de l'emploi chez les personnes employées. La rationalisation dont nous entendons souvent parler semble jouer un rôle dans le ralentissement de la croissance du chômage, puisque celui-ci a été plus élevé dans les années 1990 que dans les années 1980. Ce tableau donne à penser que la reprise faible a compté pour beaucoup dans les changements des résultats sur le marché du travail entre les deux décennies. Cela a peut-être aussi poussé les entreprises à changer leur comportement d'une manière plus durable, entraînant des changements structurels à long terme. Dans ce cas, la nature du travail aurait changé en termes « structurels ».

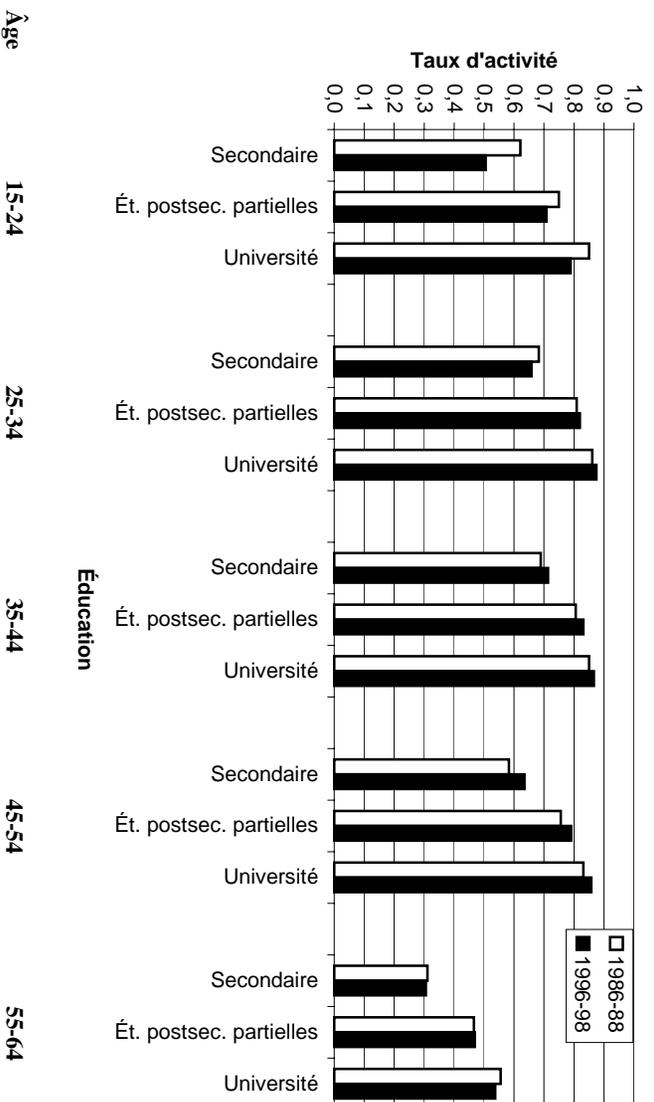
En ce qui touche les tendances réparties, les principales sont la baisse des salaires réels des jeunes hommes, l'amélioration générale de la position relative des femmes par rapport aux hommes et l'augmentation du taux de faible revenu (et l'augmentation de l'inégalité salariale des familles). Il n'est pas certain que les changements technologiques puissent expliquer ces tendances, car ils ont peut-être une plus grande incidence sur les variations de l'offre relative (par niveau de scolarité) et les changements institutionnels tels que les taux de syndicalisation en évolution et le système de transferts sociaux changeants.

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, une multitude de causes peuvent expliquer les résultats enregistrés sur le marché du travail des années 1990. Trouver des réponses à ces « pourquoi » est un processus continu et il semble y avoir plusieurs mystères à résoudre au sujet des résultats récents sur le marché du travail.

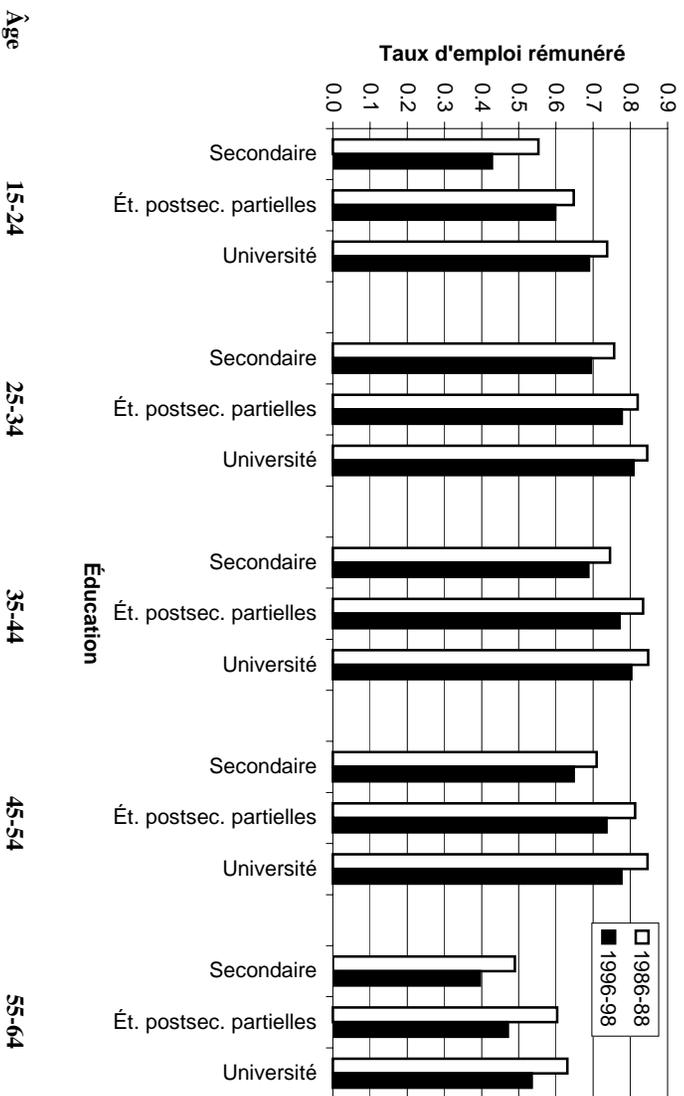
Annexe - figure 1A : Taux d'activité, par groupe, hommes



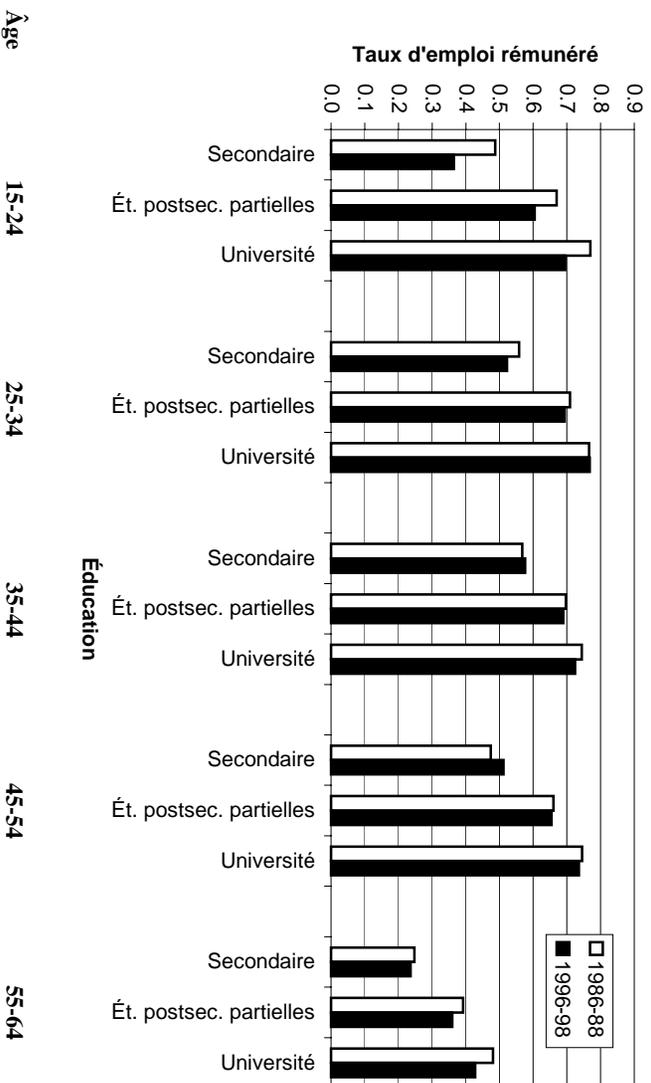
Annexe - figure 1B : Taux d'activité, par groupe, femmes



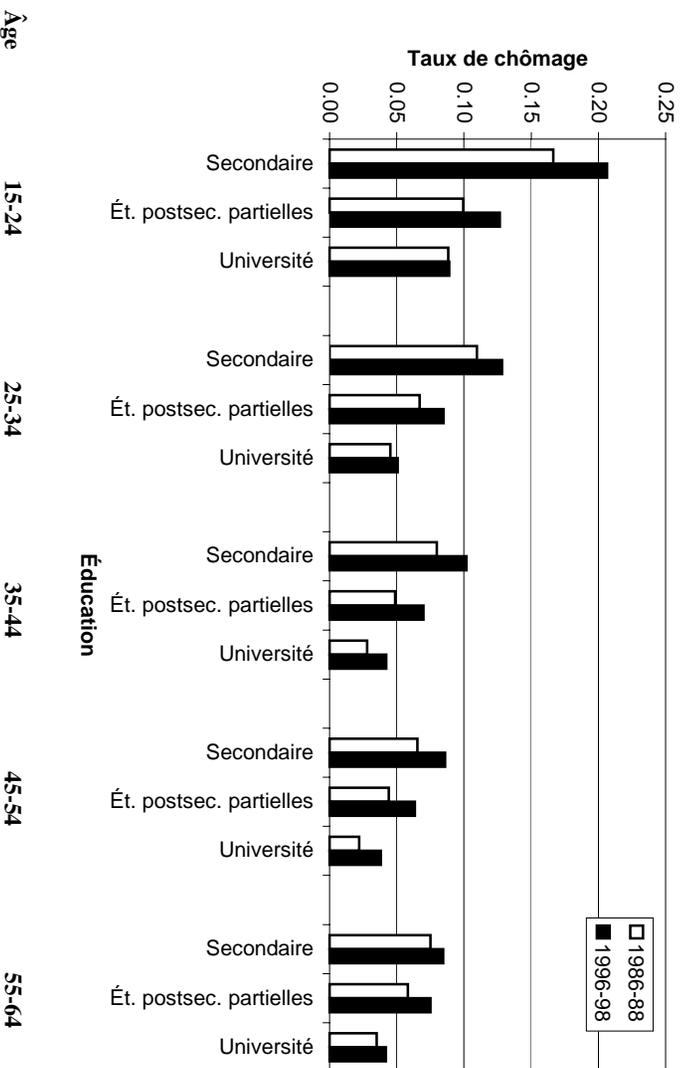
Annexe - figure 2A : Taux d'emploi rémunéré, par groupe, hommes



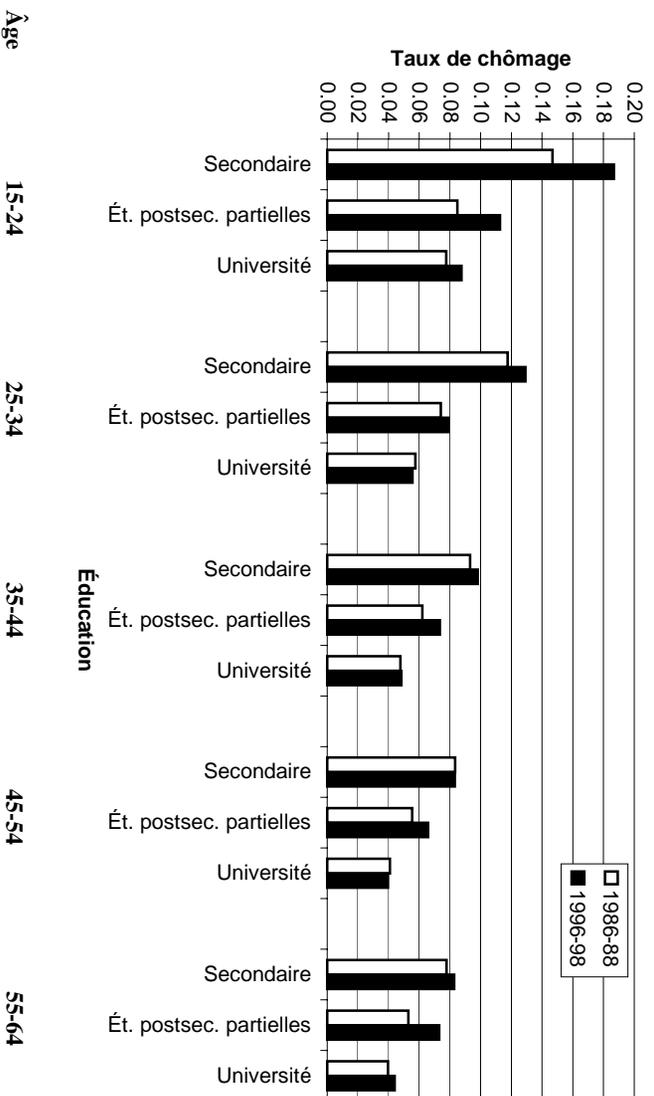
Annexe - figure 2B : Taux d'emploi rémunéré, par groupe, femmes



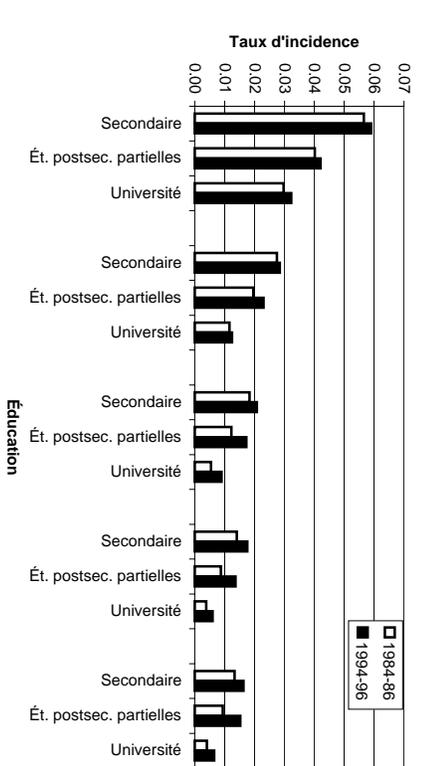
Annexe - figure 3A : Taux de chômage, par groupe, hommes



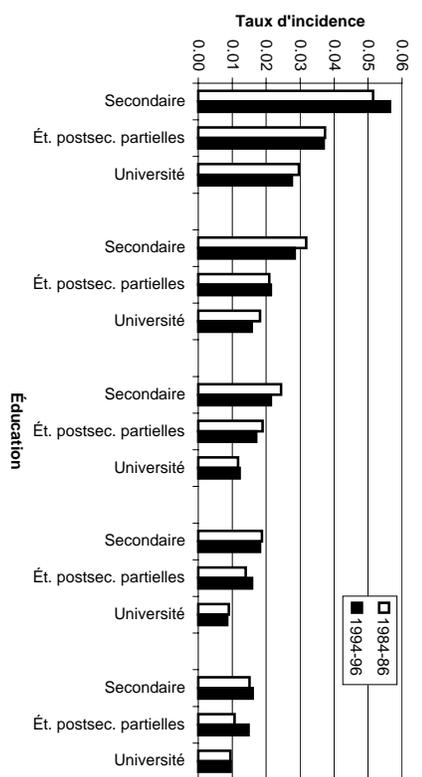
Annexe - figure 3B : Taux de chômage, par groupe, femmes



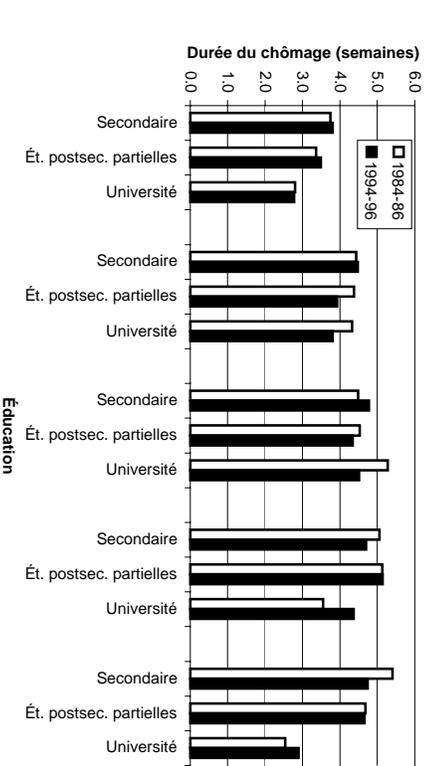
Annexe - figure 4A : Dynamique du chômage, incidence du chômage par groupe, hommes



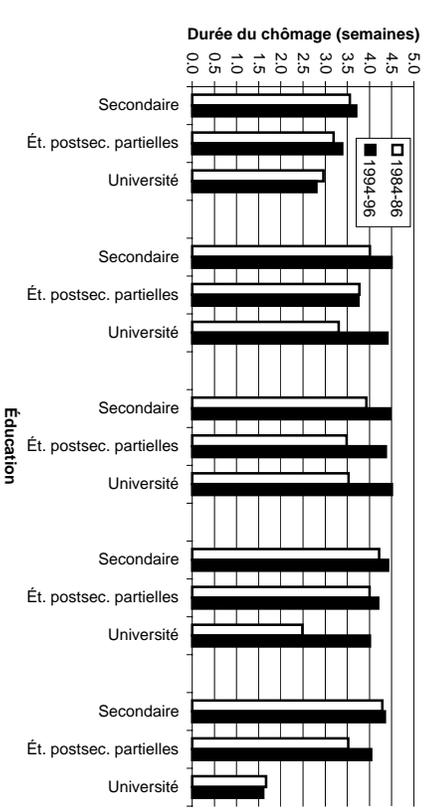
Annexe - figure 4B : Dynamique du chômage, incidence du chômage par groupe, femmes



Annexe - figure 4C : Dynamique du chômage, durée du chômage par groupe, hommes



Annexe - figure 4D : Dynamique du chômage, durée du chômage par groupe, femmes



## **Références**

- Badets, Jane et Linda Howatson-Leo (1999). « Les nouveaux immigrants dans la population active », *Tendance sociales canadiennes*, Printemps, n° 52, Statistique Canada, n° 11-008-XPF au catalogue.
- Baldwin, John, Timothy Dunne et John Haltiwanger (1994). « Comparaison de la création d'emplois au Canada et aux États-Unis », série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, Statistique Canada, n° 64.
- Baldwin, John et Stewart Wells (1999). Notes intitulées « Casse-tête », document photocopie, Division de l'analyse micro-économique, Statistique Canada.
- Bar-Or, Y., J. Burbidge, L. Magee et L. Robb (1993). « Canadian Experience-Earnings Profiles and the Return to Education in Canada, 1971-1990 », document de travail n° 93-04, Département d'économie, Université McMaster, Hamilton.
- Beach, C. M. et G. A. Slotsve (1996). *Are We Becoming Two Societies*. Institut de recherche C.D. Howe, Toronto.
- Beaudry, P. et D. Green (1996). « Cohort Patterns in Canadian Earnings and the Skill Biased Technical Change Hypothesis », document de discussion n° 97-03, Département d'économie, Université de la Colombie-Britannique.
- Betcherman, Gordon et Graham S. Lowe (1997). « The Future of Work: A Synthesis Report », Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, Canada.
- Betcherman, Gordon et Kathryn McMullen (1986). « La technologie en milieu de travail : enquête sur l'automatisation au Canada », Ministre des Approvisionnements et Services, Canada.
- Betcherman, Gordon et R. Morissette (1994). « Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada », série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, Statistique Canada, n° 63.
- Birch, D. L. (1987). *Job Creation in America*, New York, The Free Press.
- Blanchflower, D. G. et A. J. Oswald (1988). « What Makes an Entrepreneur? », *Journal of Labor Economics*, vol. 16, n° 1, p. 26 à 60.
- Bound, J. et G. Johnston (1992). « Changes in the Structure of Wages in the 1980s: an Evaluation of Alternative Explanations », *American Economic Review*.
- Corak, Miles et Andrew Heisz (1996). « Alternative Measures of the Average Duration of Unemployment », *Review of Income and Wealth*, série 42, n° 1, p. 63-74.
- Davis, S. J. (1992). « Cross-Country Patterns of Change in Relative Wages », document de recherche n° 4085 du National Bureau of Economic Research.

- Davis, S., J. Haltiwanger et Scott Schuh (1993). « Job Creation and Destruction », MIT Press, Cambridge, Mass.
- Finnie, Ross (1997). « Stasis and Change: Trends in Earnings Levels and Inequality, 1982-92 », *Canadian Business Economics*, vol. 5, n° 4, p. 84-107.
- Finnie, Ross (1998). « Ils s'en tirent bien : L'emploi et les gains des diplômés du postsecondaire », Statistique Canada et École des politiques publiques, Université Queen's, document photocopié.
- Finnie, Ross et Ted Wannell (1999). « The Evolution of the Gender Earnings Gap amongst Canadian University Graduates », Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, document non publié.
- Fortin, Nicole M. et Thomas Lemieux (1997). « Institutional Changes and Rising Wage Inequality: Is There a Linkage? », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 11, n° 2, p. 75-96.
- Freeman, R. B. et K. Needels (1991). « Skill Differentials in Canada in an Era of Rising Labor Market Inequality », document de travail n° 3827 du National Bureau of Economic Research.
- Gera, S. et Kurt Mang (1997). « L'économie du savoir et l'évolution de la production industrielle », document de travail d'Industrie Canada, n° 15.
- Green, David et W. Craig Riddell (1996). « Job Durations in Canada: Is Long Term Employment Declining? », document de discussion n° 96-19 du Centre for Research on Economic and Social Policy de l'Université de la Colombie-Britannique.
- Heisz, Andrew (1999). « Changes in Job Duration on Canada », *Relations industrielles*, vol. 54, n° 2.
- Jennings, Phillip (1997). « What Explains the Declining Youth Participation Rate? », Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, document de travail W-97-6F, Ottawa.
- Juhn, C., K. M. Murphy et B. Pierce (1993). « Wage Inequality and the Rise in Returns to Skill », *Journal of Political Economy*, vol. 101, n° 3, p. 410-442.
- Kapsalis, C., R. Morissette et G. Picot (1999). « L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés », série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, Statistique Canada, n° 131.
- Katz, Lawrence F. et Kevin M. Murphy (1992). « Changes in Relative Wages 1963-1987: Supply and Demand Factors », *Quarterly Journal of Economics*, vol. CVII, n° 1, p. 35-78.

- Leonard, J. S. (1987). « In the Wrong Place at the Wrong Time: The Extent of Frictional and Structural Unemployment », dans K. Lang et J. Leonard (éd.) *Unemployment and the Structure of Labor Markets*, Oxford, Blackwell.
- Lin, Zhengxi, Garnett Picot et Janice Yates (1999). « L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada », série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, Statistique Canada, n° 133.
- Morissette, R., J. Myles et G. Picot (1994). « Earnings Inequality and the Distribution of Working Time in Canada », *Canadian Business Economics*, vol. 2, n° 3, p. 3-16.
- Morissette, R. (1998). « Dégradation de la situation des jeunes hommes par rapport au marché du travail », dans *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Miles Corak (éd.), Statistique Canada, catalogue n° 89-553-XPB, p. 31-50.
- Murphy, Kevin M., W. Craig Riddell et Paul M. Romer (1998). « Wages, Skills and Technology in the United States and Canada », document de travail n° 6638 du National Bureau of Economic Research.
- OCDE (1998). *Études économique de l'OCDE – Canada*, Paris, OCDE.
- Osberg, Lars, F. Wien et J. Grude (1995). « Vanishing Jobs, Canada's Changing Workplace », James Lorimer & Company, Toronto.
- Picot, Garnett et Zhengxi Lin (1996). « Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990? », série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, Statistique Canada, n° 96.
- Picot, Garnett (1998). « Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90 », *l'Observateur économique canadien*, Statistique Canada, catalogue n° 11-010-XPB.
- Picot, Garnett et John Myles (1996). « Low-Income Among Children », *Analyse de politiques*, vol. XXII, n° 3.
- Picot, Garnett et John Myles (1998). « Marchés, familles et transferts sociaux », dans *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Miles Corak (éd.), Statistique Canada, catalogue n° 89-553-XPB.
- Picot, Garnett, Zhengxi Lin et Wendy Pyper (1998). « Permanent Lay-Offs in Canada: Overview and Longitudinal Analysis », *Revue canadienne d'économie*, vol. 31, n° 5.
- Riddell, W. Craig (1995). « Human Capital Formation in Canada: Recent Developments and Policy Responses », dans K.G. Banting et C. M. Beach (éd.), *Labour Market Polarization and Social Policy Reform*, Kingston, École des politiques publiques, Université Queen's.

- Sargent, Timothy C. (1998). « An Updated EI Disincentives Index for Canada », ministère des Finances, document photocopié, et Développement des ressources humaines Canada.
- Sargent, Timothy C. (1999). « Skill Biased Technical Change and the Canadian Economy », ministère des Finances, document photocopié.
- Schuetze, H.J. (1998). « Taxes, Economic Conditions and Recent Trends in Male Self-Employment: A Canada – U.S. Comparisons », Université McMaster, Département d'économique, document photocopié.
- Sunter, Deborah et Geoff Bowlby (1998). « L'activité sur le marché du travail dans les années 90 », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, automne, n° 75-001-XPF au catalogue.
- Wolfson, M. C. et B. B. Murphy (1998). « New Views on Inequality Trends in Canada and the United States », *Monthly Labour Review*.
- Zyblock, Myles (1997). « Why is Family Market Inequality Increasing in Canada? », Développement des ressources humaines Canada, document de travail W-96-11F de la Direction générale de la recherche appliquée.